

Hiver 2018-2019 VOLUME 29 NUMÉRO 4

ESQUISSES

CULTURE
ARCHITECTURALE
**SORTIR AU
GRAND
JOUR**





L'ultime offre pour les architectes

Profitez de l'offre Distinction :
une offre financière adaptée à votre réalité.

Taux privilégiés, économies exceptionnelles et autres avantages.

desjardins.com/architecte



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC



Desjardins



420, rue McGill, bureau 200
Montréal QC H2Y 2G1
Tél. : 514-937-6168
1-800-599-6168
esquisses@oaq.com
oaq.com

RÉDACTRICE EN CHEF **Christine Lanthier**
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT **Jean-Nicolas Saucier**
RÉVISEUR **Christine Dufresne**
CORRECTRICE D'ÉPREUVES **Stéphanie Lessard**
CONCEPTRICE GRAPHIQUE **Amélie Beaulieu** (Kokonut design)
RECHERCHISTE PHOTO **Nathalie Renauld**
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO
**Cathy Beauséjour, Marie-Pierre Bédard, Daniel Chrétien,
Maude Hallé Saint-Cyr, Emilie Laperrière, Sylvie Lemieux,
Rémi Leroux, Valérie Levée, Josianne Massé,
Jean-François Venne**

Esquisses est publié quatre fois l'an par
l'Ordre des architectes du Québec.
Ce numéro est tiré à 5700 exemplaires.
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

SERVICES DE L'ORDRE

DIRECTION ET PRÉSIDENTENCE

Présidente **Nathalie Dion**
presidence@oaq.com
Directeur général et secrétaire **Jean-Pierre Dumont**
jpdumont@oaq.com | poste 211
Adjointe Poste à pourvoir

ADMINISTRATION

Directrice **Nathalie Thibert**
nthibert@oaq.com | poste 220
Contrôleuse **Marie-Pascale Fontaine Dulude**
mpfontaine-dulude@oaq.com | poste 209
Conseiller comptable **Patrick St-Amour**
pst-amour@oaq.com | poste 230
Technicienne à la comptabilité **Lise Bergeron**
lbergeron@oaq.com | poste 230
Agente de services aux membres **Mirielle Bertrand**
mbertrand@oaq.com | poste 210
Adjointe administrative générale **Laurianne Juvigny**
ljuvigny@oaq.com | poste 222
Secrétaire-réceptionniste **France Hébert**
reception@oaq.com | poste 0

BUREAU DU SYNDIC

Syndic **Pierre Collette**
pcollette@oaq.com | poste 231
Syndic adjointe **Stéphanie Caron**
scaron@oaq.com | poste 218

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES

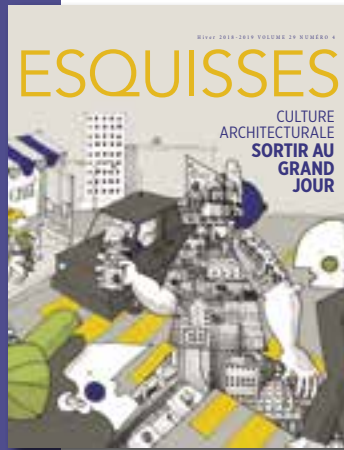
Directrice **Véronique Bourbeau**
vbourbeau@oaq.com | poste 239
Conseillère aux communications **Cathy Beauséjour**
cbeausejour@oaq.com | poste 223
Conseillère aux communications et éditrice **Christine Lanthier**
clanthier@oaq.com | poste 229
Conseillère aux affaires publiques **Hélène Lefranc**
hlefranc@oaq.com | poste 233

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Directeur **Sébastien-Paul Desparois**
sdesparois@oaq.com | poste 251
Coordonnatrice de l'admission **Elena Harizomenov**
eharizomenov@oaq.com | poste 212
Coordonnatrice de l'inspection professionnelle **Samar El-Chemali**
selchemali@oaq.com | poste 212
Coordonnatrice de l'aide à la pratique
et de la formation continue **Virginie Harvey**
vharvey@oaq.com | poste 208
Coordonnatrice en pratique professionnelle **Karène Laprise**
klaprise@oaq.com | poste 249
Inspecteur **Pierre d'Anjou**
pdanjou@oaq.com | poste 215
Inspecteur principal **Louis Réjean Gagné**
lrjagne@oaq.com | poste 205
Inspectrice **Maude Hallé Saint-Cyr**
mhallesaintcy@oaq.com | poste 215

PUBLICITÉ

CPS Média inc. **Dominic Roberge**
droberge@cpsmedia.ca | 450-227-8414 | poste 303



En couverture

Apprécier l'architecture est essentiel pour comprendre le monde dans lequel on vit et contribuer à l'améliorer. Au Québec, cependant, le grand public ne semble pas en être pleinement conscient. Comment l'atteindre et susciter son intérêt? Passer par l'art et les médias est une avenue. Aller au-devant des jeunes dans les écoles en est une autre. Les événements et les lieux consacrés à l'architecture sont aussi à privilégier. Chose certaine, les architectes, grâce à leur savoir-faire et à leur passion, sont les mieux placés pour sensibiliser leurs concitoyens. État des lieux, outils et sources d'inspiration.

Illustration : Camille Pomerlo

ACTUALITÉ

- 7 **Éditorial** Chantier culturel
- 8 **Notes de la direction**
- 10 **Ancien site de l'Abitibi Consolidated** Réanimer l'espace
- 12 **L'OAQ sur la place publique**
- 16 **Logo de l'OAQ** Retrouver la mémoire
- 18 **Montréal** Engagement carboneutre
- 20 **Nouvelle chaire** À la conquête de la MDB
- 22 **Nouvelle réglementation** Vers plus de logements accessibles
- 24 **Avis de limitation permanente**

DOSSIER CULTURE ARCHITECTURALE SORTIR AU GRAND JOUR

- 26
- 28 **Sensibiliser le public** Brique par brique
- 30 **Réseau scolaire** Outiller une génération
- 32 **Médias** Oser la mise en scène
- 34 **Réseaux sociaux** Mode d'emploi
- 36 **Atteindre le public** Au fil du quotidien
- 38 **Rôle des architectes** Ambassadeurs recherchés
- 40 **Ailleurs** Pôles d'attraction

AIDE À LA PRATIQUE

- 44 **Références** Dix ouvrages essentiels en architecture
- 47 **Architectes de l'étranger** L'OAQ en vidéo
- 48 **Plan de continuité des affaires** Bien réagir en cas d'urgence
- 50 **Documenter ses projets** Laisser une trace
- 52 **Formation continue** Programme hiver-printemps 2019
- 53 **Capsule du Fonds** Petits mandats résidentiels : Pas toujours simples !
- 55 **Multimédia**
- 58 **Tableau de l'Ordre**

Le magazine *Esquisses* vise à informer les membres de l'OAQ des conditions de pratique de la profession d'architecte au Québec et des services de l'Ordre. Il vise également à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. Les produits, méthodes et services faisant l'objet d'annonces publicitaires dans *Esquisses* ne sont ni approuvés, ni recommandés, ni garantis par l'Ordre.

TORONTO

HABITAT 67, VERSION 2.0

Toronto a approuvé en septembre la construction d'un ensemble immobilier à vocations multiples en plein centre-ville. Sa particularité? Il ressemble à s'y méprendre à Habitat 67, à Montréal, dont les architectes se sont inspirés pour sa conception. Comme l'œuvre phare de Moshe Safdie, l'ensemble King Street West sera constitué d'une empilade soigneusement désordonnée de cubes de béton, des « pixels », comme les appelle Jesslyn Guntur, directrice des communications du cabinet d'architectes danois Bjarke Ingels Group (BIG), à l'origine du projet. Disposés de façon à évoquer la forme de collines et de vallées, ils seront en partie couverts de végétation. King Street West – situé rue King, d'où son nom – s'étendra sur 0,14 hectare et comprendra environ 5 « collines » dont la hauteur variera de 6 à 14 étages. En plus de 514 condos, on y trouvera notamment des boutiques, des bureaux, une place publique et un jardin communautaire. Aucune date n'a encore été fixée pour le début des travaux. (Daniel Chrétien)



Projet King Street West, Toronto, Bjarke Ingels Group, Diamond Schmitt Architects
Illustration: Westbank, Bjarke Ingels Group

Agrandissement
en hauteur
de l'hôtel
Le Germain,
Montréal,
Lemay Michaud
Illustration:
Lemay Michaud



MONTRÉAL

SIX ÉTAGES DE PLUS, SANS GRUE!

L'hôtel Le Germain, au centre-ville de Montréal, comptera dès cet hiver six étages de plus. Cet agrandissement « par le haut », signé Lemay Michaud Architecture Design, sera réalisé sans la moindre grue, grâce à la technologie Upbrella. Le principe est assez novateur: la construction commence par le toit, qui est hissé vers le haut au fur et à mesure que les étages sont érigés par en dessous. L'immense avantage réside dans le fait que les ouvriers – et les matériaux – se trouvent à l'abri des intempéries. Normal, ils ont toujours un toit au-dessus de la tête! Dans le cas de l'hôtel, il s'agit d'un atout majeur, car les travaux se dérouleront en pleine saison froide, entre novembre et mars. Autre atout: la superficie du chantier est réduite à son minimum. « Le Germain est situé dans un secteur très achalandé du centre-ville où il n'est pas possible d'installer une grue à tour », explique Jacques Gauthier, vice-président au développement des affaires chez Upbrella. Après le Rubic, un immeuble d'habitation de 10 étages construit en 2016, l'agrandissement du Germain est le deuxième projet de l'entreprise à Montréal. La technologie Upbrella, créée au Québec il y a cinq ans, est aujourd'hui brevetée dans 15 pays. (DC)

JUSQU'À 14 600pi²



**BUREAUX DE
PRESTIGE
À LOUER**
VILLE DE QUÉBEC

**INFO-LOCATION
418.683.0188**

**DES SERVICES UNIQUES
ET SUPÉRIEURS**



TRANSPORTS EN COMMUN / STATIONNEMENT INTÉRIEUR
LAVE-AUTO / SALLES DE RÉUNION / GARDERIE / RESTAURANTS

BTB
Fonds de placement immobilier BTB
BTBREIT.COM

LE POIDS DES NOMBRES

39,9 %

C'est le pourcentage de nouveaux ménages qui se sont installés dans un aménagement axé sur le transport en commun (AATC, en anglais TOD) au cours des six dernières années dans le Grand Montréal. Pour les auteurs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), c'est mission accomplie ou presque. Le PMAD, adopté en 2012 par la Communauté métropolitaine de Montréal, prévoit que, d'ici 2031, de 40 à 60 % des nouveaux ménages vivront dans un AATC, c'est-à-dire dans un secteur structuré autour d'une station de métro, d'une gare de train ou d'un arrêt d'autobus.

NEW DELHI

QUAND LES ARCHITECTES PASSENT L'ASPIRATEUR

Le cabinet d'architectes Znera Space, situé à Dubaï, propose de purifier l'air de New Delhi, la capitale de l'Inde. Son Smog Project consiste en une série de filtres à air d'une hauteur d'environ 100 m – soit la moitié de la Place Ville-Marie – pouvant chacun produire 3,2 millions de mètres cubes d'air propre par jour. L'air est aspiré à la base de chacune des tours avant de passer à travers cinq étapes de filtration. Selon les plans, les particules de carbone captées seront notamment transformées en graphite, en engrais ou en système de filtration d'eau.

The Smog Project, New Delhi, Znera Space
Illustration : Znera Space



L'Indien Najmus Chowdhry, architecte principal du projet, compare la capitale indienne à une véritable chambre à gaz. « Tous les politiciens se renvoient la balle, affirmait-il en septembre à la chaîne CNN, mais la balle arrête ici. » (DC)



ERRATA

Les erreurs suivantes nous ont été signalées dans le numéro d'*Esquisses* de l'automne 2018 (vol. 29, n° 3):

Article « Sceau et signature : Mode d'emploi »

• Page 49, sous l'intertitre « L'appel d'offres électronique », le texte aurait dû se lire comme suit: *Selon le Code de déontologie, les plans et devis émis pour soumission doivent être scellés et signés (article 30). Toutefois, lorsque ces plans et devis sont diffusés par voie électronique, sur SEAO par exemple, une version non scellée et signée doit être utilisée et inclure dans le cartouche la mention suivante: « Version conforme à la version originale scellée et signée en possession du maître de l'ouvrage ».*

Article « Expérimentation : Éliminer le pare-vapeur grâce au CLT »

• Page 45, le nom du fournisseur québécois de bois lamellé-croisé aurait dû être écrit Nordic Structure et non Nordik.

• La conclusion de l'article suggère qu'il faut faire une demande de mesures équivalentes ou différentes auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) afin d'employer du bois lamellé-croisé en guise de pare-vapeur. Or, la RBQ nous confirme le contraire: « Le dépôt d'une demande de mesures équivalentes ou différentes à la RBQ n'est pas nécessaire si la perméance du produit utilisé pour jouer le rôle de pare-vapeur correspond aux exigences réglementaires. En considérant que les résultats des tests effectués par le Centre de recherche FPInnovations sont conformes aux exigences de la norme ASTM E 96/E 96M – Water Vapor Transmission of Materials, le CLT pourrait être considéré comme pare-vapeur. »



« NOUS AVONS BÂTI
UNE CONFIANCE
QUI FAIT LA FIERTÉ
DE NOTRE INDUSTRIE »

Daniel Paquette
Directeur, Service de l'application

À force de balises strictes et d'encadrement, le Bureau des soumissions déposées du Québec est devenu, en un demi-siècle, la référence en matière de soumissions pour plus de 6 000 entrepreneurs généraux et spécialisés. Avec plus de 50 000 soumissions déposées par année, tous profitent de la rigueur du Code de soumission.

Nous sommes là pour accompagner les professionnels de la construction dans un processus d'appels d'offres équitable, et pour continuer à bâtir le Québec de demain dans la transparence.





CHANTIER CULTUREL

Nathalie Dion, présidente

Août 2018. Nous sommes une vingtaine de personnes rassemblées à l'ombre des blocs de béton dessinés par Moshe Safdie. Nous écoutons le guide nous expliquer comment une thèse d'étudiant est devenue Habitat 67; comment l'assemblage de ces modules pesant de 70 à 90 tonnes chacun défie la gravité et comment l'œuvre constitue une réflexion sur la manière de vivre en société. Nous repartons au bout de deux heures habités par l'utopie de l'époque et l'harmonie du lieu. En 2018, nous avons été plus de 4000 à vivre cette expérience, mise sur pied l'année précédente à l'occasion du 50^e anniversaire d'Expo 67.

De telles rencontres, il faut les multiplier au Québec, qu'elles se fassent en personne ou par médias interposés, nous ont dit les intervenants interrogés pour le dossier de ce numéro d'*Esquisses*. C'est en bonne partie par elles que l'on peut intéresser les citoyens à l'architecture, leur transmettre les clés pour l'apprécier et leur faire comprendre à quel point cet art définit plus que tout autre leur manière d'être et leur rapport au monde. Dans les pays qui affirment leur volonté d'améliorer la qualité de l'environnement bâti, sensibiliser la population à l'importance de l'architecture est considéré comme un *must*. La France, par exemple, a instauré des Journées nationales de l'architecture en 2015.

Bien sûr, il existe déjà chez nous certaines activités de sensibilisation – pensons aux visites patrimoniales d'Héritage Montréal –, mais il reste plusieurs terreaux inexploités. L'école en est un, le milieu municipal en est un autre.

La nouvelle politique culturelle du Québec, dévoilée en juin, permet d'espérer certains gains. Peu après l'élection du gouvernement caquiste, cet automne, la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, a confirmé son

intention de s'en servir comme base, tout en se gardant la possibilité d'y apporter des changements. Comme vous le savez, le plan d'action de cette politique comprend une mesure intitulée « Doter le Québec d'une stratégie gouvernementale en architecture », dont l'OAQ est déjà partie prenante.

Or, on décèle dans ce plan d'autres occasions de valoriser l'architecture. Prenons la mesure intitulée « Conclure une nouvelle alliance culture-éducation-famille », qui prévoit l'« Initiation des élèves à des disciplines artistiques qui ne figurent pas dans le Programme de formation de l'école québécoise, comme le cinéma ». Il faut absolument que l'architecture s'y trouve! Tout comme dans la mesure qui porte sur les sorties et les activités parascolaires.

L'OAQ a bien l'intention de le rappeler à la nouvelle ministre: l'architecture, en plus d'offrir un contexte d'apprentissage à plusieurs matières comme les mathématiques, la géographie et l'histoire, contribue à forger l'esprit critique des futurs citoyens à l'égard de décisions qui les concernent. Bien sûr, les résultats vont prendre une génération à se concrétiser: raison de plus pour s'y mettre sans tarder!

Le plan d'action prévoit aussi d'augmenter le soutien à la diffusion culturelle, de bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois et de « favoriser la mise en valeur des composantes culturelles dans les démarches de planification du milieu municipal en matière d'aménagement du territoire ». Voilà autant d'occasions de valoriser l'architecture, que ce soit auprès des décideurs ou du grand public.

L'idéal, selon l'OAQ, est bien sûr d'articuler tous ces éléments à l'intérieur d'une politique de l'architecture en bonne et due forme. Autrement dit, de faire en sorte que l'architecture bénéficie

d'une vision cohérente et intégrée, puisque son application va au-delà du champ artistique. Cette vision établirait par exemple un lien entre la sensibilisation à l'architecture et une commande publique axée sur la qualité architecturale.

L'architecture, en plus d'offrir un contexte d'apprentissage à plusieurs matières comme les mathématiques, la géographie et l'histoire, contribue à forger l'esprit critique des futurs citoyens à l'égard de décisions qui les concernent.

Depuis l'entrée en vigueur, l'an dernier, des lois qui augmentent leur autonomie et leurs pouvoirs, les villes ne sont plus tenues d'appliquer la règle du « plus bas soumissionnaire » pour l'octroi de contrats de services professionnels. Comprennent-elles tous les avantages de se fonder plutôt sur la qualité des candidatures, voire des idées? La Ville de Montréal se montre favorable à ce virage, du moins d'après les enjeux abordés lors de ses consultations relatives à l'Agenda montréalais pour la qualité en design et en architecture. Espérons que les 36 autres villes qui ont officiellement appuyé l'idée d'une politique québécoise de l'architecture démontreront vite la même volonté. ●

Éditorial rédigé en collaboration avec Christine Lanthier, rédactrice en chef



Pendant sa journée d'orientation stratégique, le conseil d'administration (CA) de l'OAQ a effectué un survol de la mise en œuvre du plan stratégique et du plan d'action 2018-2021. Au début d'octobre 2018, plus de 70 % des projets inscrits au plan d'action étaient en cours. C'est le cas notamment de l'élaboration d'un modèle d'affaires en formation continue, de la mise en ligne d'un nouvel Espace réservé, de l'optimisation de la gestion des enquêtes au bureau du syndic et de nos actions en vue de doter le Québec d'une politique de l'architecture. Beaucoup de ces projets ont une échéance lointaine, de sorte que les objectifs leur étant associés seront atteints durant le prochain exercice.

Le CA a également dressé un état des lieux en formation continue. Il a ainsi pu constater l'amélioration considérable du service depuis quelques années, son approche mieux intégrée ainsi que les perspectives qui s'offrent à l'Ordre grâce au nouvel outil de développement professionnel dont il dispose désormais, le *Référentiel de compétences*. Le CA a de plus assisté à une présentation de la stratégie d'utilisation des médias sociaux, comme prévu dans le plan d'action annuel.

COMITÉS

Le CA a entériné des nominations à certains comités et renouvelé les mandats d'une partie des membres de certains autres. Ce faisant, il a modifié la durée des mandats de quelques personnes qui siègent à des instances de l'OAQ dans une optique d'uniformisation progressive.

Ainsi, le CA a :

- nommé Carole Nadeau et Jennifer Corson au conseil d'administration du Conseil canadien de certification en architecture;
- nommé Isabelle Beauchamp au comité de l'Examen des architectes du Canada;
- renouvelé les mandats de Guy Simard et de Daniel Gilbert au comité d'audit;
- renouvelé les mandats de Maude Thériault et de Louise Champoux-Paillé au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines, et prolongé le mandat de Nathalie Dion au même comité;
- prolongé les mandats de Nathalie Dion, de Francine Cléroux et de Rémi Morency au comité stratégique;
- nommé Valérie Daoust au comité d'admission, Marie Desnoyers au comité des concours et Dalius Bulota au comité du congrès.

L'architecte concevant ou transformant de petits bâtiments



Photo: Breno Assis, Unsplash

VOUS DÉBUTEZ
DANS VOTRE
PRATIQUE
D'ARCHITECTE?

VOUS ÊTES APPELÉ
À CONCEVOIR,
À RÉNOVER OU
À TRANSFORMER
DE PETITS
BÂTIMENTS?

Cette activité de formation est pour vous !

Vous apprendrez à vous servir d'outils de gestion concrets pour assurer le suivi du coût de construction, la relation avec le client néophyte et le lien avec les autorités compétentes. Le cours comprend également une révision de la réglementation applicable, dont la partie 10 du CCQ.

Dates Les 4, 5 et 12 avril 2019
(total de 21 heures)

Lieu Montréal

Formateur Luc Gélinas, architecte

Inscription Avant le 29 mars 2019
à oaq.com/calendrier

TARIFICATION DU FONDS DES ARCHITECTES

Le CA a approuvé la tarification 2019 du Fonds des architectes, qui correspond à une hausse de 2 % du taux de prime et des primes fixes. La nouvelle tarification sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

ACTUALISATION RÉGLEMENTAIRE

Le dossier de l'actualisation de certains règlements de l'Ordre se poursuit. L'Office des professions du Québec (OPQ) a demandé à l'Ordre d'analyser en profondeur les risques liés à la détention de sommes, par les architectes, à titre d'avances d'honoraires ou de débours. L'OAQ doit également établir, par règlement, une limite maximale d'indemnisation à verser par l'Ordre aux clients des architectes et le montant maximal de l'ensemble de ces indemnisations pour une année financière. Les membres seront consultés au sujet de cette réglementation au début de l'année 2019.

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du conseil d'administration d'un ordre professionnel, adopté par l'Office des professions du Québec, est entré en vigueur le 13 septembre 2018. Ce règlement, qui s'applique à tous les ordres en vertu de la Loi 11, encadre entre autres les devoirs et obligations des administrateurs, les relations avec les employés de l'Ordre, la procédure relative aux enquêtes en matière d'éthique et de déontologie, et les sanctions à prendre contre les administrateurs qui contreviennent aux normes d'éthique et de déontologie.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI 23

Le CA a reçu le rapport du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines sur la mise en œuvre de la Loi sur les assureurs, adoptée en juin 2018.

Il a convenu de maintenir le recours à un fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle pour assurer les activités des membres. De plus, il a appuyé l'orientation privilégiant le regroupement des activités de l'OAQ et de celles du Fonds des architectes, ce

que la Loi permet. Une analyse des impacts sur les ressources humaines et financières des deux organisations et des risques associés à cette orientation sera entreprise afin de permettre au CA de prendre une décision éclairée et définitive à ce sujet.

Le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et le Fonds des architectes poursuivent leur collaboration dans ce dossier. Un comité de transition a été créé.

GOVERNANCE

Le CA entreprendra sous peu son exercice annuel d'autoévaluation. Des rencontres de rétroaction individuelles auront lieu entre les administrateurs et la présidente de l'Ordre. La présidente poursuit également ses rencontres de rétroaction avec les comités.

Comme l'exige la Loi 11, les administrateurs suivront des activités de formation sur divers thèmes, afin de mieux assumer leur rôle. De la formation sur la gestion de la diversité ethnoculturelle sera offerte au CA au cours des prochains mois.

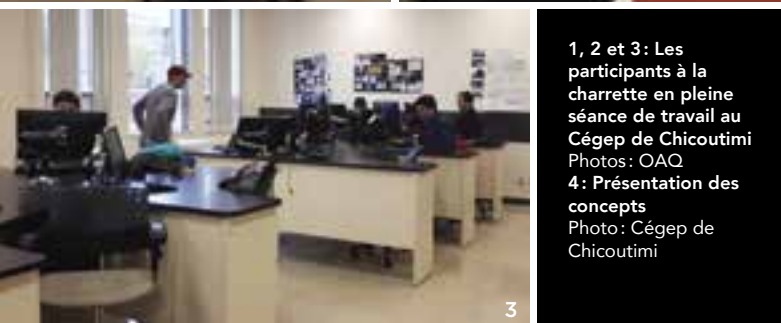
Le CA a procédé à une seconde adoption de la Politique d'attribution des prix et distinctions de l'OAQ afin d'y intégrer plusieurs ajouts et révisions.

Le CA a adopté une motion de félicitations à l'endroit de la présidente du comité du congrès, Maude Thériault, des membres de ce comité, Marie-France Bélec, Véronique Proteau et Guillaume Laverdure, ainsi que des employées de la permanence de l'OAQ, Virginie Harvey, Cathy Beauséjour et Véronique Bourbeau, pour l'excellence de leur travail et leur investissement dans l'organisation du congrès 2018 de l'Ordre.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

À la suite de deux consultations, le CA a fixé le montant de la cotisation pour le prochain exercice à 1035 \$ excluant la cotisation spéciale de 40 \$ à Architecture sans frontières Québec, adoptée en 2017.

Le CA a radié les membres qui n'ont pas effectué le deuxième versement de la cotisation 2018-2019. ☹



1, 2 et 3: Les participants à la charrette en pleine séance de travail au Cégep de Chicoutimi
Photos: OAQ
4: Présentation des concepts
Photo: Cégep de Chicoutimi



Ancien site de l'Abitibi Consolidated **RÉANIMER L'ESPACE**

Le 21 septembre dernier, pendant leurs congrès respectifs à Saguenay, architectes et urbanistes ont été invités à contribuer à l'avenir de la région en participant à une charrette multidisciplinaire visant à revaloriser un site industriel vacant.

Christine Lanthier

Le site en question borde la baie des Ha! Ha! dans l'arrondissement de La Baie. Il est vacant depuis 2006, à la suite de la démolition de l'usine Abitibi Consolidated, qui l'a occupé pendant près d'un siècle. En 2016, la Ville de Saguenay s'est vu céder cet espace offrant un potentiel exceptionnel, puisqu'il s'agit de la dernière possibilité d'offrir un accès public au fjord du Saguenay dans les environs.

La municipalité a déjà un plan pour revitaliser l'endroit. Un groupe de citoyens, le Comité pour l'avenir de la Consol, a aussi proposé le sien. La charrette était vue comme un moyen de faire émerger d'autres avenues possibles.

L'évènement était organisé conjointement par l'OAQ, l'Ordre des urbanistes et le Cégep de Chicoutimi, qui a prêté ses locaux, ses ressources techniques et le savoir-faire de quelques étudiants. Deux architectes de la région, Gaston Boulay et Maude Thériault, ont orchestré sa mise sur pied et son déroulement.

Divisés en trois équipes, les participants étaient invités à imaginer des solutions pour rendre le site accessible au public et propice à la pratique d'activités de plein air. Ils ont aussi fait des propositions pour retisser les liens entre le site et le quartier résidentiel adjacent, notamment en faisant d'une église désaffectée le point de départ d'un parcours en descente vers l'eau.

Les trois présentations ont été remises à la Ville de Saguenay. Elles sont accessibles sur le site de l'OAQ (sous *L'Ordre*, puis *Évènements*). D'ici quelques années, ces visions se matérialiseront peut-être sur la baie des Ha! Ha! ●

INFLUENCER.

Les structures architecturales sont faites pour durer.

Elles influencent et inspirent les architectes et les créateurs. Les personnes qui fréquentent les écoles, hôpitaux, bibliothèques ou tours à bureaux qui mettent ces structures en évidence en gardent une impression durable.

Avec de nombreux choix de style, de taille et de couleur à assortir, vous avez tout ce dont vous avez besoin pour créer un impact durable pour les décennies à venir.

Influencez avec Shouldice Designer Stone.



RÊVER.

ET MAINTENANT CREER.



Un choix naturel de pierres

800.265.3174 | www.shouldice.ca

ÉLECTIONS 2018

POLITICIENS INTERPELLÉS

L'OAQ et ses partenaires de l'alliance ARIANE ont travaillé à faire ressortir les enjeux entourant l'architecture et l'aménagement du territoire durant la dernière campagne électorale. Aperçu de leurs actions.

Début septembre, l'OAQ a écrit aux principaux partis politiques pour leur demander de prendre trois engagements : doter le Québec de la stratégie gouvernementale en architecture prévue dans le plan d'action de la nouvelle politique culturelle; valoriser la qualité architecturale; ne poser aucun geste qui pourrait nuire à cette dernière. Dans les semaines qui ont suivi la victoire de la Coalition Avenir Québec (CAQ), une demande de rencontre a été envoyée à la ministre de la Culture et des Communications relativement à la stratégie gouvernementale en architecture.

De son côté, l'alliance ARIANE a diffusé, le 12 septembre, un communiqué intitulé « Aménagement du territoire : Vers une Politique nationale dans un prochain mandat? » Elle y soulignait que trois des quatre partis représentés à l'Assemblée nationale se sont montrés favorables à l'adoption d'une politique québécoise d'aménagement du territoire. Le 9 octobre, après le scrutin, l'alliance a publié un second communiqué appelant à la mise en œuvre de la politique nationale de l'architecture et de l'aménagement proposée dans la plateforme de la CAQ. Ce communiqué demandait également la tenue d'un sommet de l'aménagement du territoire dans les 100 premiers jours du nouveau gouvernement.



L'animatrice Josée Boileau et les candidats Sylvain Gaudreault, du Parti Québécois, et Pierre Dostie, de Québec solidaire, lors d'un des deux panels organisés par l'OAQ, l'Ordre des urbanistes du Québec et l'Alliance ARIANE, le 19 septembre dernier. Photo : JMDecoste

Reportage sur RAD

L'OAQ a également fait entendre sa voix par l'entremise d'un reportage vidéo de RAD, le laboratoire de journalisme de Radio-Canada. Publié le 5 septembre, celui-ci avait pour titre « L'architecture, éternelle oubliée des campagnes électorales ». La présidente de

l'OAQ, Nathalie Dion, et le chroniqueur Marc-André Carignan y livrent leurs réflexions sur les conséquences du manque de visibilité de l'architecture et sur les effets bénéfiques que pourrait avoir une politique québécoise de l'architecture.

2019



ARCHITECTURE
SANS FRONTIÈRES
QUÉBEC

En route vers une nouvelle année de projets...

ASFQ vous souhaite une bonne année 2019! Durant les douze prochains mois, suivez les avancées de nos différents programmes d'assistance et de nos nouvelles interventions, dont celles à Haïti, en Équateur et à Montréal.



Assistance aux
municipalités



Habitat
autochtones



Solidarité
urbaine



Assistance
internationale



Assistance aux
familles

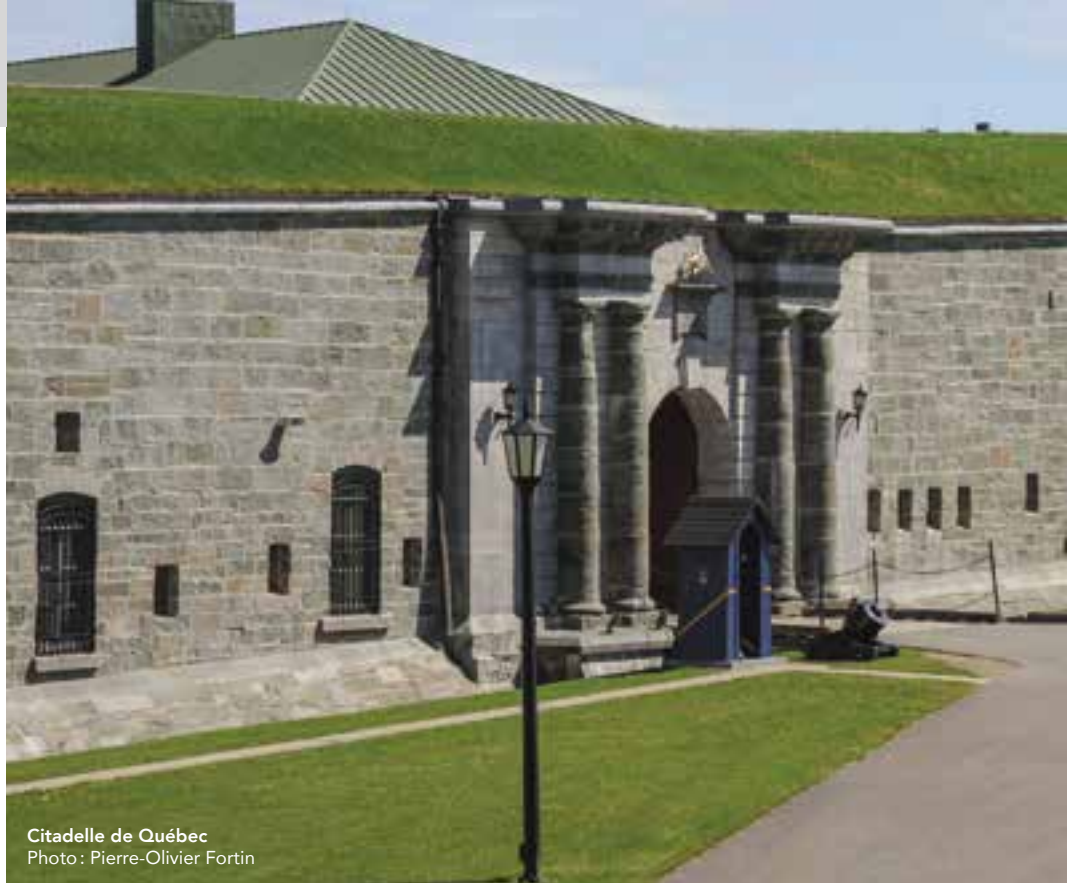
Interneet-vous
à notre infolettre
asf-quebec.org

Panels conjoints avec l'OUQ

Profitant du fait que leurs congrès respectifs se tenaient au même moment à Saguenay, l'OAQ et l'Ordre des urbanistes du Québec ont présenté, le 19 septembre, deux panels conjoints sur l'avenir de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'architecture. Animés par la journaliste Josée Boileau, ils étaient organisés en collaboration avec l'alliance ARIANE.

Le premier, sur les perspectives et les enjeux, a réuni Nathalie Dion, François Lestage, urbaniste et président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec, et Jeanne Robin, secrétaire de l'alliance ARIANE. La discussion a porté notamment sur la nécessité d'inclure une « clause territoire » dans toute décision gouvernementale, sur la révision de la fiscalité municipale et sur la marge de manœuvre des municipalités quant à leur densité. Le second panel se voulait un débat entre les candidats aux élections provinciales. Sylvain Gaudreault, du Parti Québécois, et Pierre Dostie, de Québec solidaire, ont présenté les propositions de leurs partis respectifs en matière d'aménagement du territoire. La CAQ et le Parti libéral n'ont pas envoyé de représentant.

L'OAQ poursuit son travail de promotion de la qualité architecturale auprès du nouveau gouvernement. Au vu des positions exprimées par la CAQ à ce sujet durant la campagne, notamment sur le recours aux concours d'architecture pour la conception des écoles, l'optimisme est de mise.



Citadelle de Québec
Photo: Pierre-Olivier Fortin

MÉDIAS

Citadelle de Québec

Un article du site de Radio-Canada daté du 27 septembre a donné la parole à Nathalie Dion dans la polémique entourant la pierre non conforme employée pour les travaux de sauvegarde patrimoniale de la Citadelle de Québec. La présidente a rappelé que les donneurs d'ouvrage devraient toujours respecter l'avis professionnel des architectes au dossier, qui sont les mieux placés pour juger des matériaux adéquats à utiliser dans les projets. Dans le cas contraire, le client prend un risque, a-t-elle souligné.

Dossier dans *Les Affaires*

Le 27 octobre, le journal *Les Affaires* a publié un dossier qui reprend plusieurs thèmes chers à l'OAQ: valeur de la conception des bâtiments, politique québécoise de l'architecture, design

actif, concours d'architecture, relève en architecture, modélisation des données du bâtiment et formation des architectes. C'est le signe d'un intérêt grandissant pour la qualité de l'environnement hors des milieux spécialisés.

PRÉSENTATIONS

CanU10

Nathalie Dion a donné une présentation sur le thème de la politique québécoise de l'architecture au sommet annuel du Conseil canadien d'urbanisme, qui se tenait à Montréal du 18 au 20 octobre. Elle a parlé de l'évolution de ce dossier et a décrit la démarche de l'OAQ comme un moyen de généraliser la qualité architecturale dans un souci d'intérêt public. →

Les RENDEZ-VOUS des métiers d'architecture et du patrimoine

Rassemblement majeur des acteurs chargés de protéger et de promouvoir notre bâti patrimonial et contemporain et les savoir-faire spécialisés.

Rencontre privilégiée entre artisans, professionnels et grand public.

Exposants - Conférences - Démonstrations

Contact
france.girard@metiersdart.ca

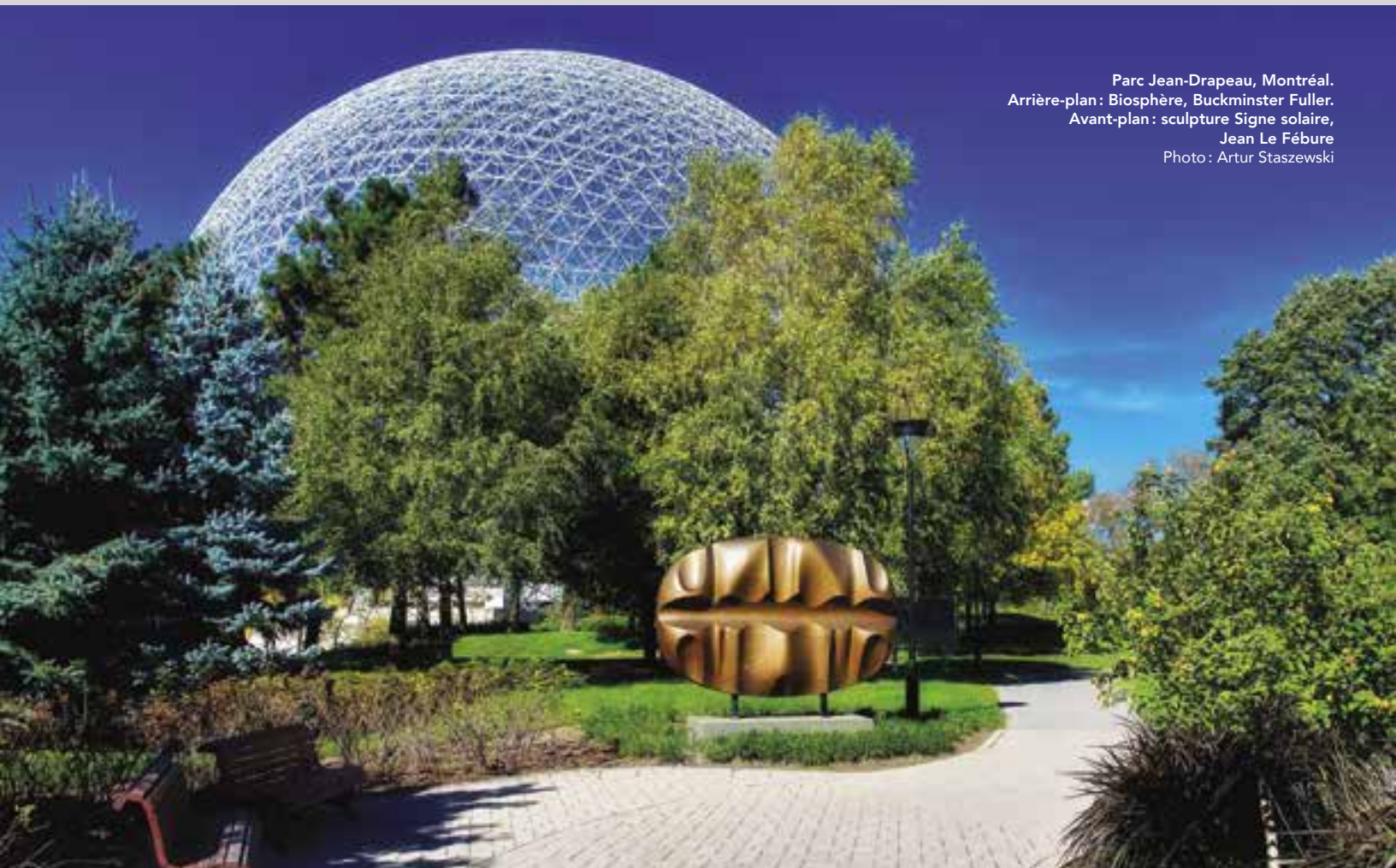
metiersdart.ca

Une production du



maestria

14 au 16 mars 2019
Marché Bonsecours



Parc Jean-Drapeau, Montréal.
Arrière-plan : Biosphère, Buckminster Fuller.
Avant-plan : sculpture Signe solaire,
Jean Le Febvre
Photo : Artur Staszewski

CONSULTATIONS

Parc Jean-Drapeau

Le 2 octobre, Nathalie Dion a présenté un mémoire de l'OAQ portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau lors d'une séance d'audition organisée par l'Office de consultation publique de Montréal. L'OAQ propose de faire de ce territoire emblématique de l'histoire collective un modèle de transition durable. Le verdissement des espaces, la rénovation et la réutilisation du bâti patrimonial, notamment,

doivent être menés dans un souci écologique et inclusif. Le mémoire est consultable sur le site de l'OAQ.

Règlement sur les contrats des organismes publics

À la suite du retrait, à la mi-août, d'un projet de règlement ouvrant la voie à l'attribution de mandats d'architecture et de génie au « plus bas soumissionnaire », le gouvernement a créé un sous-comité de travail au sein du Forum d'échanges sur les contrats publics dans le

domaine de la construction. Ce sous-comité comprend notamment des ministères et donneurs d'ouvrage publics, l'Association des architectes en pratique privée du Québec et l'Association des firmes de génie-conseil – Québec.

La présidente de l'OAQ, Nathalie Dion, et le directeur général, Jean-Pierre Dumont, ont été invités à y présenter leurs recommandations le 11 octobre dernier. Ils ont plaidé pour une sélection des professionnels par l'entremise de

unique à montréal la librairie du CCA

CCA

Centre Canadien d'Architecture | Canadian Centre for Architecture
1920, rue Baile, Montréal 514 939 7026

Le CCA tient à remercier de leur appui généreux le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des Arts du Canada, les Conseil des Arts de Montréal.

  #ccawire
cca.qc.ca



concours ou à l'aide d'appels d'offres privilégiant les critères de qualité. Plusieurs exemples de bonnes pratiques mises en œuvre ailleurs dans le monde ont été cités. Dans ce dossier, l'OAQ a collaboré avec l'Ordre des ingénieurs du Québec, dont la présidente, Kathy Baig, a également été appelée à se prononcer.

Agenda montréalais pour la qualité en architecture et en design

Les travaux d'élaboration du plan d'action de l'Agenda montréalais pour la qualité en architecture et en design battent leur plein. Le 23 octobre, le Bureau du design de Montréal a tenu une journée de consultation destinée aux professionnels du design et de l'architecture. Les participants ont notamment pu s'exprimer sur les façons dont les processus d'octroi de contrats municipaux pouvaient favoriser davantage la qualité. Une représentante de l'OAQ y était.

Affaires municipales

L'OAQ est en lien avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans deux dossiers distincts. Le 18 octobre, le comité des concours de l'OAQ s'est rendu à Québec pour participer à une rencontre portant sur la possibilité, pour les municipalités, d'organiser plus facilement des concours d'architecture, d'ingénierie et de design. Des représentants du monde municipal et d'instances gouvernementales étaient présents. Un règlement doit être édicté prochainement par le ministère, et l'OAQ le commentera durant la période prévue à cet effet.

Le 26 octobre, l'OAQ, interpellé par le ministère, a transmis des remarques à propos de deux projets d'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire (OGAT), celui sur le développement durable des milieux de vie et celui sur la conservation de la biodiversité.



De gauche à droite : Georg Pendl, président, Conseil des Architectes d'Europe, ambassadeur, Délégation de l'Union européenne au Canada, Nathalie Dion, présidente, Ordre des architectes du Québec, André François Giroux, directeur, Secrétariat Accords commerciaux et de l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, Affaires mondiales Canada, Peter Streith, président, comité des relations internationales, Regroupement des ordres d'architectes du Canada

ENTENTES

ARM Canada-Europe

Après une première séance de signature à Bruxelles, en avril 2018, c'est à Montréal qu'a été signé le 26 octobre l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) entre le Regroupement des ordres d'architectes du Canada et le Conseil des architectes d'Europe. L'objectif est de faciliter la mobilité des architectes entre les deux territoires.

L'ARM, qui doit encore être ratifié par les gouvernements, devrait entrer en vigueur en 2019.

Les architectes sont les premiers professionnels à se doter d'un tel accord de mobilité, dans la foulée de la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. La démarche est l'aboutissement d'une décennie de négociations.

SUIVIS

Agora métropolitaine

Les 18 et 19 octobre dernier se déroulait l'Agora métropolitaine, qui réunit tous les deux ans des élus, des organismes et des citoyens afin d'assurer le suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) du Grand Montréal. Les points de vue entendus

lors des ateliers permettront d'élaborer des propositions pour le plan d'action 2019-2023 du PMAD, qui sera lui-même soumis à des consultations. Des représentantes de l'OAQ étaient présentes.

Alliance ARIANE

Le 25 octobre, des représentants des milieux écologique, agricole et municipal du Haut-Richelieu, où les pressions du développement sur le territoire sont particulièrement importantes, ont appuyé le projet d'ARIANE de doter le Québec d'une politique nationale de l'aménagement du territoire. Alain Laplante, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, et Renée Rouleau, mairesse de Saint-Georges-de-Clarenceville, étaient du nombre. C'est la première fois que des élus et les représentants d'organismes d'un territoire s'engagent d'une même voix, reconnaissant qu'il faut cesser d'agir à la pièce. ☺

MAISON
DE L'ARCHITECTURE
DU QUÉBEC

L'ARCHITECTURE ET NOUS, ICI, MAINTENANT.

Logo de l'OAQ d'après
l'illustration qu'avait réalisée
l'artiste Pierre Rigal
en 1934-1935.



Logo de l'OAQ

RETROUVER LA MÉMOIRE

La rumeur voulait que ce soit Ernest Cormier qui ait dessiné l'actuel logo de l'OAQ. Si ce n'est pas tout à fait vrai, il demeure que l'architecte a quand même contribué de manière significative à la création de l'emblème.

Christine Lanthier

Jusqu'à tout récemment, l'OAQ se perdait en conjectures au sujet de l'origine de son logo, une figure féminine de style grec agenouillée devant une colonne. Or, à l'été 2018, l'Ordre a reçu un courriel inopiné de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris qui allait fournir un précieux éclairage à ce sujet.

Ce courriel contenait notamment une lettre numérisée, signée par le célèbre architecte québécois Ernest Cormier (1885-1980) demandant à l'artiste français Louis Pierre Rigal (1889-1955) de concevoir un sceau pour ce qui était alors l'Association des architectes de la province de Québec. « Nous disposons d'une somme de 75 \$ pour l'établissement de la maquette dont nous pourrions faire une matrice et d'un dessin au trait qui pourrait être utilisé pour en-tête de lettres et autres documents. Je vous serais bien obligé si le projet vous intéresse », dit la missive datée du 23 février 1934.

Esquisse pour le sceau de l'Association des architectes de la province de Québec envoyée à l'artiste Pierre Rigal à titre d'exemple de composition désirée, Ernest Cormier, 1933, crayon sur papier transparent, 26,5 x 21,2 cm, ARCH280923, Fonds Ernest Cormier, Centre Canadien d'Architecture



MUSE, DÉESSE... OU ALLÉGORIE ?

Le mystère a longtemps plané sur la symbolique du logo de l'OAQ. Des historiens de l'art fournissent des interprétations.

Christine Lanthier

Le personnage féminin représenté dans le logo de l'OAQ est souvent désigné comme une « muse » ou une « déesse ». Mais laquelle ? Les anciens présidents n'en sont pas certains, et la commande de l'illustration faite par Ernest Cormier à l'artiste Pierre Rigal en 1934 est floue là-dessus : « L'idée d'une figure comme centre de la composition avec l'inscription en lettres classiques plaisait au Comité », peut-on seulement lire dans le document retrouvé à l'été 2018.

Esquisses a donc sollicité l'avis de deux historiens de l'art pour vider la question.

Pierre-Édouard Latouche, professeur au Département d'histoire de l'art de l'UQAM, observe que la figure féminine appuie la main droite sur le fût d'une colonne et la gauche sur les tores à sa base. Il en déduit une intention d'évoquer « le principe vitruvien selon lequel les proportions de la colonne (et, donc, de l'architecture) sont dérivées des proportions du corps humain (ici les doigts de la main) ».

Verushka Lieutenant-Duval, chargée de cours au Département d'histoire de l'art de l'UQAM, estime pour sa part qu'il s'agit d'une allégorie de l'architecture, autrement dit la représentation d'une idée abstraite par un être animé doté d'attributs. Dans ce domaine, précise-t-elle, les artistes se sont longtemps basés sur l'ouvrage *Iconologia*, écrit en 1593 par Cesare Ripa. « Ripa indique que l'architecture est personnifiée par une femme mature aux bras nus et vêtue de couleurs chatoyantes. Elle est mature pour montrer son expérience et sa capacité à s'occuper de projets complexes. Les belles couleurs de sa robe renvoient à l'idée que l'architecture doit aussi plaire à l'œil. L'Architecture tient, dans une main un niveau, un compas et une équerre et, dans l'autre, le plan d'un palais avec des chiffres autour. »

Au fil des siècles, poursuit Verushka Lieutenant-Duval, les artistes ont pris quelques libertés avec cette représentation, ajoutant d'autres outils comme le mètre ou le fil à plomb, de même qu'une colonne servant d'appui. « L'œuvre de Pierre Rigal me semble montrer une version épurée de l'allégorie de l'Architecture, où seules la femme mature et la colonne avec sa base ont été conservées », conclut-elle.

Esquisses a pu retracer la réponse – affirmative – de Rigal dans les archives du Centre Canadien d'Architecture, qui héberge le Fonds Ernest Cormier. Nous y avons également retrouvé les dessins que Cormier avait fournis comme lignes directrices, dont un croquis qu'il avait lui-même réalisé, le dessin de Rigal adopté par l'Association ainsi que de nombreux échanges à propos de la frappe d'une médaille à cette effigie. On peut supposer que les deux hommes s'étaient connus à Paris durant le séjour que Cormier y avait fait une vingtaine d'années plus tôt. Des documents indiquent qu'ils ont tous deux fréquenté la Société des artistes français.

La création du sceau, achevé à la fin de 1935, a constitué un long processus pour l'Association. D'après des procès-verbaux du conseil d'administration, des dessins avaient été commandés à deux autres artistes, en 1932 et en 1933. Un comité formé de cinq architectes, dont Ernest Cormier, était alors chargé de faire évoluer le dossier, et il semble que ses exigences étaient élevées. « Obtenir un bon dessin pour notre sceau officiel est plus important à cause de son emploi dans l'avenir qu'une simple question de hâtitude [sic] », lit-on dans un rapport du comité. Quatre-vingt-cinq ans plus tard, on peut dire que l'investissement s'est révélé payant !



UNE VERSION POUR LE 21^e SIÈCLE

À l'été 2018, le logo de l'OAQ a été épuré pour en faciliter la lecture sur les appareils numériques, en particulier les téléphones portables. Si le texte latin a été éliminé, l'opération s'est faite dans le souci de perpétuer le fameux dessin rattaché à l'histoire de l'Ordre.

**DÉFI
2030**

Suivant l'adhésion de l'OAQ au Défi 2030, *Esquisses* présente dans chaque numéro un projet qui fait écho aux objectifs de cette démarche internationale. Rappelons que le Défi 2030 vise à éliminer, d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre dans les nouvelles constructions et les rénovations de bâtiments. Il comporte également un volet aménagement qui prend en compte le transport.

[architecture2030.org/
2030_challenges/](http://architecture2030.org/2030_challenges/)

Montréal

ENGAGEMENT CARBONEUTRE

D'ici 2030, tous les nouveaux bâtiments construits à Montréal devront être carboneutres, selon une déclaration à laquelle la Ville vient d'adhérer. Un vaste chantier rempli de défis s'amorce.

Sylvie Lemieux

La Ville de Montréal veut accélérer la cadence dans sa lutte contre les changements climatiques. Elle entend multiplier les projets pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 80 % d'ici 2050, un engagement pris en marge de la COP 21. Se doter de bâtiments à haute performance énergétique fait partie des solutions envisagées. Membre du regroupement des villes C40 (voir ci-contre), Montréal a annoncé en septembre dernier avoir signé la déclaration Net Zero Carbon Buildings, comme 18 autres grandes métropoles, telles que Paris, Los Angeles, New York, Toronto et Stockholm. Elle s'est ainsi engagée à ce que tous les nouveaux bâtiments construits sur son territoire soient « net zéro carbone » d'ici à 2030, de même que tous ses bâtiments municipaux existants. L'objectif ultime est qu'en 2050, l'ensemble des bâtiments montréalais atteigne ce standard.

Pour répondre à cette désignation, un bâtiment doit produire annuellement autant sinon plus d'énergie qu'il en consomme grâce à des équipements qui sont moins énergivores ou qui permettent la production d'énergie renouvelable sur place (comme les panneaux photovoltaïques).

« L'engagement est audacieux, mais réalisable », affirme Jean-François Parenteau, membre du comité exécutif et responsable de l'environnement et du développement durable à la Ville de Montréal. Avec son équipe, il s'attelle à la préparation d'un plan d'action qui devrait être livré d'ici 2020. Parmi les premières mesures à mettre en place, il y aura des modifications à la réglementation municipale en matière de construction pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Une mise à jour nécessaire considérant que la dernière remonte aux années 1980.

« Il faut se doter de normes plus serrées comme d'autres villes l'ont fait dans le monde, ajoute Jean-François Parenteau. Il faudra aussi harmoniser la réglementation dans l'ensemble du territoire. » Par exemple, certains arrondissements comme Ville-Marie et Saint-Laurent permettent la construction de toits végétalisés, qui contribuent à la fois à réduire les GES et les pertes énergétiques, mais ce n'est pas le cas partout. Le plan d'action prévoira également des mesures de contrôle et

une reddition de comptes en ce qui a trait à la performance énergétique des bâtiments, ainsi que du soutien aux différents acteurs de l'industrie dans cette transformation.

Au cours des prochains mois, les moyens à prendre pour atteindre l'objectif de 2030 feront l'objet d'une vaste consultation auprès des acteurs du domaine de la construction (architectes, ingénieurs, entrepreneurs généraux, etc.). « Des solutions existent, soutient Jean-François Parenteau, qui cite en exemples les panneaux solaires et certains systèmes d'économie d'eau. Il faut juste les connaître. Ce qui nous manque, c'est une masse critique de projets pour accélérer la transition. »

Il était temps

Malgré le défi qu'il représente, ce virage s'effectue dans la bonne direction, selon Julie-Anne Chayer, présidente du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa), section Québec. « Les Européens sont en avance dans ce domaine. Ils ont rapidement modifié leur réglementation pour construire plus vert. Ce sont souvent les villes qui ont amorcé le mouvement », explique-t-elle.

Il y aura toutefois une mentalité à changer. « En l'absence d'obligation, trop souvent, on choisit de construire le moins cher possible, ce qui peut entraîner des dépenses d'entretien importantes. C'est un bon calcul d'investir un plus gros capital dans la construction pour économiser sur le coût de l'entretien à long terme. Sans parler de l'impact positif pour l'environnement », affirme Marie-France Bélec, architecte et chargée de projet senior chez WSP. Le surcoût pour l'ensemble des mesures écoénergétiques varie de 10 à 20 %, selon les experts interviewés.

« Construire des bâtiments à consommation énergétique nette zéro, c'est moins une question de coût que de pratique. Il faut faire les choses différemment et travailler davantage dans le cadre d'un processus intégré », explique Paul-Antoine Troxler, directeur, Éducation et recherche au CBDCa. L'organisme prépare d'ailleurs de la formation sur les normes carboneutres qui sera offerte dès le début de 2019 (voir « Certification BCZ : La chasse au carbone est ouverte », *Esquisses*, vol. 29, n° 1, printemps 2018).

LE C40, C'EST QUOI ?

Créé en 2005 par Ken Livingstone, alors maire de Londres, le C40 est un réseau mondial de grandes villes qui s'efforcent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, que ce soit en matière de transport, d'efficacité énergétique des bâtiments ou de gestion des déchets. Le C40 regroupe plus de 90 métropoles, dont Paris, New York, Vancouver, Moscou, Rome, Le Caire et Melbourne. Montréal y a adhéré en 2016.

Ce type de constructions pose en effet certains défis de conception, selon Maryse Laberge, associée de la firme BBBL architectes. C'est elle qui a élaboré les plans du premier bâtiment institutionnel à énergie nette zéro à Montréal, le pavillon d'accueil du parcours Gouin, un parc qui met en valeur les berges de la rivière des Prairies, dans Ahuntsic-Cartierville. Dans son travail de conception, elle a apporté un soin particulier à l'enveloppe thermique, qui se devait d'être ultraperformante (voir « Pavillon d'accueil du parcours Gouin : La vertu en cadeau », *Esquisses*, vol. 28, n° 1, printemps 2017). « Il a aussi fallu adapter les techniques de construction pour éviter les ponts thermiques », illustre-t-elle.

Inauguré en juin 2017, ce pavillon est encore en période de rodage, une étape qui peut s'étaler sur deux ans. Selon l'ingénieur Martin Roy, spécialiste de la construction durable et président de la firme qui porte son nom, les bâtiments à consommation énergétique nulle exigent un suivi rigoureux visant à assurer qu'ils sont à la hauteur de la performance attendue. Un système d'éclairage intelligent mal programmé, par exemple, peut faire grimper la consommation énergétique. « Il faut parfois peu de choses pour qu'un bâtiment ne soit plus net zéro », dit-il.

Jean-François Parenteau est bien conscient de l'ampleur du chantier qui s'amorce. « Il nous faut mobiliser les différents acteurs envers le développement durable et la lutte aux changements climatiques, affirme-t-il. Il n'y a pas que dans le domaine du bâtiment que des actions seront posées. Nous allons aussi agir en matière de transport et de gestion des matières résiduelles. » Bref, un dossier à suivre. ●



Revitalisation de l'esplanade
de Place Ville Marie, Montréal
(Client: Ivanhoé Cambridge),
Sid Lee Architecture | Menkes Shoener
Dagenais LeTourneux Architects
en consortium
Illustration: Sid Lee/MSDL et Pomerleau

Nouvelle chaire

À LA CONQUÊTE DE LA MDB

Daniel Forgues rêve de voir le Québec figurer parmi les 10 premiers utilisateurs mondiaux de la modélisation des données du bâtiment d'ici cinq ans. Il entend y contribuer avec la nouvelle Chaire industrielle sur l'intégration des technologies numériques en construction, dont il est titulaire.

Jean-François Venne

inaugurée en septembre 2018 par l'École de technologie supérieure (ÉTS), cette nouvelle chaire se veut la digne héritière de la Chaire Pomerleau, dont le mandat s'est achevé en décembre 2017. Celle-ci avait été créée en janvier 2012, en collaboration avec l'entrepreneur Pierre Pomerleau, pour mobiliser les acteurs de l'industrie autour de l'urgence de prendre le virage numérique et démontrer les avantages de la modélisation des données du bâtiment (MDB, aussi connue sous l'abréviation anglaise BIM, pour *building information modeling*).

La MDB repose sur l'utilisation d'un modèle informatique à plusieurs dimensions qui permet de documenter la conception d'un bâtiment et d'en simuler la performance, la construction et l'exploitation. Cela modifie complètement la manière de travailler. Plutôt que de produire des plans et des dessins en deux dimensions chacun de leur côté, tous les acteurs d'un projet peuvent collaborer à l'aide d'une maquette en trois dimensions (voir « MDB/BIM : C'est pour demain », *Esquisses*, vol. 27, n° 2, été 2016).

Aller plus loin

Si on compare la situation actuelle à l'époque où la Chaire Pomerleau a été créée, l'industrie a davantage recours à des outils numériques sophistiqués et à la conception intégrée. Elle favorise de plus en plus l'approche de construction dite Lean (inspirée du *Lean management*, soit la gestion allégée), également basée sur le travail collaboratif, qui permet de réduire les coûts tant au moment de la soumission que lors de la réalisation du projet, en plus d'aider à respecter les échéanciers. Les donneurs d'ouvrage s'y mettent aussi. La Ville de Québec effectue un virage vers la MDB, tout comme le gouvernement québécois.

La nouvelle chaire veut pousser cette évolution plus loin. Y sont associés des donneurs d'ouvrage (Ville de Québec, Hydro-Québec), des architectes (Provencher_Roy, Ædifica), des ingénieurs (Cima+), des entrepreneurs (Groupe TEQ, Pomerleau), des sous-traitants (TBC, Canam) et des consultants (BIMone, Planifika). En plus d'offrir un soutien financier, ils diffuseront leurs meilleures pratiques et aideront à générer de nouvelles connaissances.

« Il s'agit d'une coalition de leaders de l'industrie québécoise de la construction, réunis pour briser les barrières entre les acteurs, développer une culture de l'innovation et favoriser l'agilité organisationnelle, afin que tous puissent mieux faire face aux changements rapides qu'entraîne l'utilisation des nouvelles technologies », explique Daniel Forgues.

Le professeur constate que, dans plusieurs cas, ces technologies sont employées à l'ancienne, ce qui en réduit les avantages.

Actuellement, la MDB servirait surtout à... réaliser des dessins en deux dimensions, illustre-t-il. Or, l'outil est conçu pour produire des maquettes en 3D. En fait, il permet surtout de passer de la gestion de documents papier ou de PDF à la gestion d'information et de données partagées par l'ensemble des partenaires.

Toutefois, habituée au travail en cloisonnement, l'industrie peine à développer une interopérabilité efficace. Architectes, ingénieurs et entrepreneurs possèdent chacun leurs propres outils, lesquels ne communiquent pas entre eux. Par exemple, explique Daniel Forgues, il arrive souvent que l'ingénieur doive refaire une maquette reçue de l'architecte parce qu'il ne peut pas l'utiliser pour faire de la simulation énergétique avec ses logiciels. « L'architecte ne sait pas de quoi l'ingénieur a besoin pour faire cette simulation. Donc, il produit trop d'information et ce n'est pas la bonne. Avec la MDB, chaque acteur doit savoir de quoi l'acteur suivant aura besoin comme information pour accomplir son travail. »

MDB et enseignement

L'apprentissage de ce nouveau paradigme devrait commencer sur les bancs d'école, croit Daniel Forgues. À l'ÉTS, la chaire et le programme court en MDB sont liés, et les charges de cours sont distribuées entre le personnel de l'établissement et les partenaires de la chaire. Ces derniers permettent également aux étudiants d'accéder à des projets réels pour effectuer leurs travaux.

L'intégration de la MDB à l'enseignement est cependant loin d'être acquise partout. Dans ses discussions avec les écoles d'architecture, Daniel Forgues constate souvent que la MDB reste perçue comme un logiciel de dessin 3D.

La MDB, on l'a vu, est pourtant bien autre chose. Au Royaume-Uni, en Australie et aux États-Unis, des établissements commencent à regrouper l'enseignement de l'architecture, de l'ingénierie et de la gestion immobilière afin de mettre au point des approches transdisciplinaires qui en tirent pleinement profit.

Au Québec, la MDB a été utilisée dans les projets du Centre Vidéotron à Québec, du Centre universitaire de santé McGill, du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et dans certains projets de la Société québécoise des infrastructures. Mais c'est en observant ce qui se passe à l'étranger qu'on comprend son potentiel, notamment en ce qui a trait à la construction modulaire d'éléments préfabriqués. En Chine, le groupe Broad, par exemple, a ainsi érigé un hôtel de 30 étages en 15 jours (une vidéo sur YouTube en offre un aperçu).

« Tant du côté technologique que des méthodes de travail et du partage des données, il y aura de grandes évolutions au cours des prochaines années. Les architectes se trouvent bien positionnés pour en profiter, puisque la gestion de projet et la résolution de problèmes complexes comptent parmi leurs plus grandes forces », conclut Daniel Forgues. 🍎



Centre de correspondance de l'Aéroport Montréal-Trudeau, Jodoin Lamarre Pratte architectes
Illustration : JLP architectes et Pomerleau

Nouvelle réglementation **VERS PLUS DE LOGEMENTS ACCESSIBLES**

Pour une personne à mobilité réduite, dénicher un logement adapté à ses besoins s'apparente davantage à un parcours du combattant qu'à un parcours sans obstacles. Une nouvelle réglementation visant à multiplier l'offre de logements neufs accessibles devrait y remédier. L'industrie a deux ans pour s'y préparer.

Valérie Levée

Il reste encore du chemin à faire pour offrir un parcours sans obstacles aux personnes handicapées. Dans les immeubles d'habitation, le Code de construction exige bien un tel parcours dans les aires communes du premier étage et celles desservies par un ascenseur, mais une fois franchie la porte du logement, une personne à mobilité réduite risque de trouver des entraves à sa circulation. Or, avec le vieillissement de la population, les déambulateurs et les fauteuils roulants vont se multiplier avec, en point de mire, une crise du logement accessible. La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a donc publié un nouveau règlement pour généraliser la construction de logements accessibles.

L'objectif du règlement est double. « Il doit permettre à des personnes handicapées d'utiliser certaines pièces essentielles du logement, et à une personne en perte de mobilité de rester chez elle », précise Rym Raoui, architecte et chargée de projets réglementaires à la RBQ.



Horizon 2020

Entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018, le règlement sera en application le 1^{er} septembre 2020. Autrement dit, un bâtiment dont la construction débutera après cette date devra répondre aux nouvelles exigences. La période de transition, habituellement de 18 mois, a été allongée à deux ans à la demande de l'industrie pour tenir compte de la durée du processus de conception des bâtiments de grande hauteur. « On va outiller les architectes; un guide explicatif doit paraître d'ici à la fin de l'automne », assure Rym Raoui.

Logements assujettis

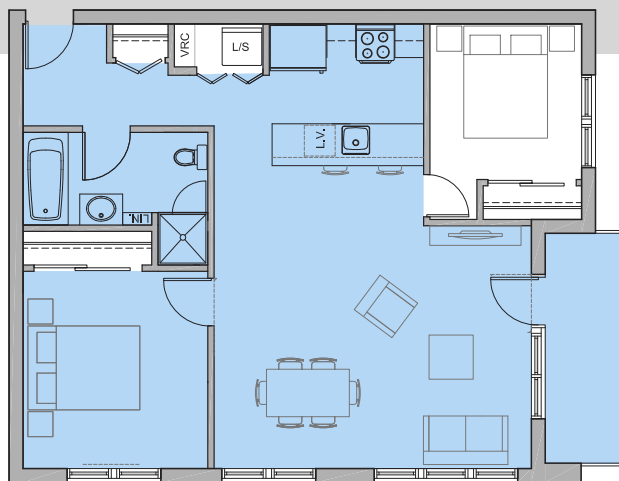
Le règlement vise les nouveaux immeubles d'habitation de plus de deux étages et de plus de huit unités de logement ainsi que les agrandissements (les transformations et les changements d'usage ne sont pas touchés). Dans les constructions assujetties, tous les logements du premier étage et ceux des étages desservis par un ascenseur devront être accessibles. Dans un bâtiment de plusieurs étages dépourvus d'ascenseur, seuls les logements du premier étage doivent être accessibles. Mais comme le fait remarquer Rym Raoui, « pour des raisons de densification urbaine et de rentabilité des lots, les tendances vont vers des bâtiments de quatre étages et plus. Et lorsque les bâtiments atteignent quatre étages, ils sont munis d'ascenseurs ».

Les options

Deux niveaux d'accessibilité sont prévus, soit l'accessibilité minimale et l'adaptabilité. En aménageant les logements assujettis, les promoteurs et les concepteurs sont libres de répondre aux exigences de l'un ou de l'autre.

L'accessibilité minimale offre un parcours sans obstacles jusqu'à la salle de bain, le salon et la salle à manger, ce qu'on appelle aussi parfois la « visibilité », car une personne en fauteuil roulant peut rendre visite à la personne qui habite un tel logement. « Il y a un dégagement prévu pour permettre à une personne qui utilise une aide à la mobilité comme une marchette ou un fauteuil roulant manuel d'accéder à ces pièces, mais c'est minimal », précise Rym Raoui.

L'adaptabilité va plus loin en donnant accès à la chambre à coucher, à la cuisine, à la salle de



Plan de logement avec pièces adaptables
Source : RBQ

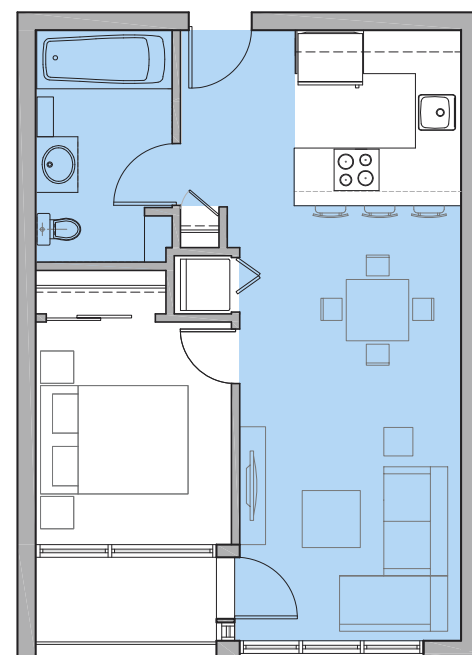
Plan de logement avec pièces minimalement accessibles
Source : RBQ

bain et au balcon. Dans toutes ces pièces, les dégagements sont prévus pour permettre la circulation d'un fauteuil roulant. De plus, un revêtement de sol antidérapant doit sécuriser le transfert de la personne de son fauteuil roulant à son lit ou à la toilette, par exemple. Mais surtout, la plomberie doit permettre d'ajuster la hauteur des équipements de cuisine et des lavabos, tandis que des fonds de clouage doivent être mis en place dans la salle de bain pour l'installation éventuelle de barres d'appui. Grâce à ces éléments, une personne qui devient handicapée au fil des ans peut adapter son logement à ses besoins spécifiques sans avoir à refaire les murs et, donc, sans avoir à déboursier une fortune.

Ces nouvelles dispositions sont le fruit des travaux du Comité consultatif permanent pour l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées. Constitué par l'Office des personnes handicapées du Québec et la RBQ, il réunit des représentants d'associations, de ministères, d'organismes gouvernementaux et de l'industrie de la construction. L'OAQ en fait partie. Ensemble, ils ont cherché à répondre aux besoins exprimés tout en tenant compte de l'impact financier pour l'industrie de la construction.

À quel coût?

Mettre en place ces mesures d'accessibilité a en effet un coût, que la RBQ a voulu évaluer. « On a sélectionné des plans représentatifs des logements au Québec et on a appliqué les exigences d'accessibilité pour voir les répercussions », explique Rym Raoui, précisant qu'il s'ensuit parfois une augmentation de la superficie du bâtiment et, donc, du coût de construction. En moyenne, l'application des exigences représente une hausse de 250 \$ ou de 550 \$ par logement pour le rendre minimalement accessible ou adaptable.



Ce surcoût, somme toute modéré en regard du prix total d'un logement, évitera des dépenses non seulement à l'occupant, mais aussi à la société, du moins pour ce qui concerne l'adaptabilité. « Placer une personne âgée dans un établissement adapté parce que son logement ne correspond plus à ses besoins représente un coût indirect pour la société », observe Rym Raoui.

Rattraper le reste du Canada

Avec l'application de ce règlement, le Québec rattrapera, voire dépassera les provinces qui exigent déjà de 5 à 15 % de logements accessibles ou adaptables. Cela dit, la Ville de Vancouver, qui impose 100 % de logements adaptables, fait encore mieux.

Il reste qu'en élargissant ainsi son parc de logements accessibles, le Québec cheminera vers une société plus inclusive au bénéfice de tous, car nul n'est à l'abri du vieillissement et de la perte de mobilité. ●

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

AVIS DE LIMITATION PERMANENTE

(Dossier: 03-18-0181)

Prenez avis que M. Jan Malcolm Davis, architecte, exerçant sa profession à Montréal, fait l'objet d'une limitation permanente de son droit d'exercice, selon les conditions imposées le 21 septembre 2018 par le Conseil de discipline de l'Ordre des architectes du Québec, soit :

Une limitation permanente d'exercer des activités professionnelles au cours de laquelle il ne pourra poser les actes énoncés à l'article 2 du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec qu'aux conditions suivantes :

- il devra conclure toute entente concernant ses services professionnels directement avec le maître d'ouvrage ou son représentant;
- il pourra signer et, selon le cas, sceller un document (complet et dont il a une connaissance et une maîtrise globales) préparé par une personne qui travaille sous sa

direction, uniquement si cette personne (qui n'est pas architecte ou une personne qui travaille sous la direction d'un autre architecte que l'intimé) effectue le travail de préparation de ce document dans le bureau de l'intimé au sens de l'article 3.01.1^o du Règlement sur la tenue des dossiers, du registre et des bureaux des architectes.

Le 5 juin 2018, M. Jan Malcolm Davis a plaidé coupable devant le Conseil de discipline des infractions qui lui étaient reprochées et pour lesquelles une limitation lui a été imposée, soit :

- Ne pas avoir conclu d'entente concernant ses services professionnels relevant de son champ d'exercice exclusif directement avec le maître de l'ouvrage, mais avec une firme qui n'est pas composée d'architectes, contrevenant à l'article 40 du Code de déontologie des architectes (chefs 1 à 4);
- Avoir apposé son sceau et sa signature sur des plans relatifs à l'exercice de sa profession alors que ces plans n'ont pas été préparés par une personne autorisée en vertu de la réglementation,

contrevenant à l'article 29 du Code de déontologie des architectes (chefs 5 à 8);

• Avoir participé ou avoir contribué à l'exercice illégal de la profession en permettant à une firme qui n'est pas composée d'architectes de réaliser des projets d'architecture réservés au champ d'exercice exclusif de l'architecte, contrevenant à l'article 59(2) du Code de déontologie des architectes (chefs 9 à 12).

M. Jan Malcolm Davis fait donc l'objet d'une limitation permanente de son droit d'exercice, selon les conditions imposées à compter de la date de signification de la décision, soit le 21 septembre 2018.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180, 2^e alinéa du Code des professions.

M^e Nicole Bouchard, avocate
Secrétaire du Conseil de discipline

PRIX ET DISTINCTIONS

2019

ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

Date limite de dépôt
des candidatures :
15 février 2019

oaq.com/prix

REMISE DES PRIX :
5 AVRIL 2019

RÉCOMPENSER LA QUALITÉ ET L'ENGAGEMENT

Soumettez la candidature de personnes ou d'organismes qui se distinguent par leur engagement et leur contribution à la qualité de l'architecture au Québec

• **Prix Relève en architecture**

Architecte depuis au plus 10 ans

• **Prix Engagement social**

Architecte sensible au bien-être collectif et aux populations vulnérables

• **Médaille du Mérite**

Architecte qui se démarque pour l'ensemble de sa carrière

• **Prix Ambassadeur de la qualité en architecture**

Personne, entreprise ou organisme qui contribuent à la qualité de l'architecture au Québec





© Cortier
Consortium: Lujten + Matteau Architectes /
Barth SENCERL Architecture et Design
Photographe: Olivier Garriépy

Adoptez
une enveloppe
du bâtiment
qui contribue
à un avenir
plus propre



Façade ventilée en panneaux de céramique



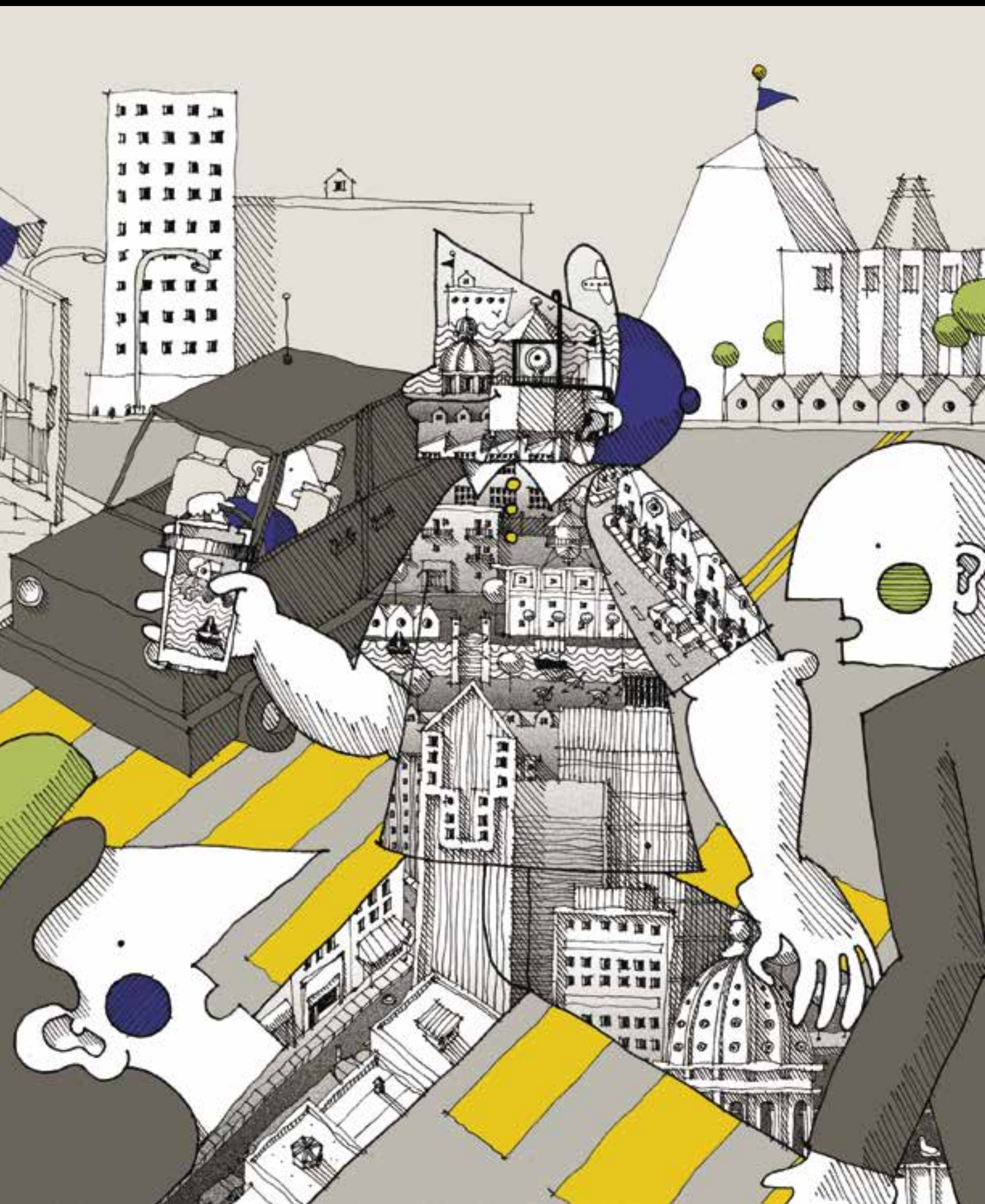
SORTIR AU GRAND JOUR

Apprécier l'architecture est essentiel pour comprendre le monde dans lequel on vit et contribuer à l'améliorer. Au Québec, cependant, le grand public ne semble pas en être pleinement conscient. Comment l'atteindre et susciter son intérêt ? Passer par l'art et les médias est une avenue. Aller au-devant des jeunes dans les écoles en est une autre. Les événements et les lieux consacrés à l'architecture sont aussi à privilégier. Chose certaine, les architectes, grâce à leur savoir-faire et à leur passion, sont les mieux placés pour sensibiliser leurs concitoyens. État des lieux, outils et sources d'inspiration.

Coordination du dossier
Jean-Nicolas Saucier

Illustrations Camille Pomerlo





Sensibiliser le public

BRIQUE PAR BRIQUE

Les Québécois ont souvent été accusés de manquer de culture architecturale. C'est peut-être encore vrai, quoique de plus en plus de voix s'élèvent pour défendre une architecture de qualité. Regards sur une lente évolution.

Sylvie Lemieux



Habitat 67, Montréal, Moshe Safdie
Photo : Sylvie Lemieux

Avant tout, une anecdote révélatrice. En septembre dernier, l'architecte Pierre Thibault s'est rendu à Matane pour présenter une première ébauche du projet de revitalisation du centre-ville. « Dans la salle, il y avait près de 200 personnes. Et il y en avait plus de 2000 qui regardaient le Facebook Live. »

Impressionnant quand même pour une ville qui compte un peu plus de 14 000 habitants. « Les gens nous l'ont clairement exprimé : ils veulent de la beauté », ajoute l'architecte qui remplit de plus en plus de mandats du genre à l'invitation des administrations municipales. « Il y a une volonté grandissante au sein des villes de créer des milieux de vie de qualité », constate-t-il avec bonheur. Des projets qui, partout, suscitent l'engouement de la population.

Selon Pierre Thibault, la culture architecturale des Québécois s'est déjà exprimée avec plus de force. « Elle s'est un peu perdue. À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, il y avait une qualité de construction impressionnante, considérant le peu de moyens dont disposaient les gens de l'époque. On faisait des bâtiments de niveau comparable à ce qui se faisait dans les grandes capitales européennes. » Puis est arrivée la période d'après-guerre, qui a fait place à un développement à tout crin. « On a alors banalisé notre territoire, poursuit-il. Les zones périurbaines ont été développées selon le même modèle avec de grands boulevards et des bâtiments commerciaux sans valeur architecturale et sans ancrage dans le territoire. Ce manque de vision dans l'aménagement du territoire a nui à la qualité de l'environnement bâti. »

Parlons architecture !

Des projets de qualité, il s'en fait au Québec. Mais comment les généraliser ? « L'architecture, il faut en parler plus et en parler mieux, soutient Marc-André Carignan, chroniqueur en développement urbain. Les médias l'abordent encore trop souvent sous l'angle économique : combien a coûté le bâtiment ? Il faut aussi nommer et valoriser les architectes, pas juste les promoteurs. Ils sont plus qu'un maillon dans la chaîne, ce sont eux qui ont la vision et qui savent la concrétiser. »

Marc-André Carignan aimerait également entendre plus souvent le point de vue des clients : pourquoi ont-ils fait appel à un

architecte? Comment l'architecture a-t-elle transformé leur entreprise? Quels sont les avantages pour les employés? « Ce serait une belle façon d'en faire des ambassadeurs de l'architecture. Pour faire de bons projets, ça prend aussi de bons clients. »

Les gens ont soif d'en savoir plus, selon Sophie Gironnay, directrice de la Maison de l'architecture du Québec, qui organise régulièrement des visites de bâtiments d'exception. « Chaque fois, on doit refuser du monde. Il y a un réel désir de découverte qui n'est pas satisfait par l'offre actuelle. Les gens ont une curiosité pour le patrimoine et aussi pour l'architecture nouvelle, contemporaine et audacieuse. »

Julie Bélanger, instigatrice des visites guidées d'Habitat 67, abonde dans le même sens. L'affluence est telle que l'expérience, mise sur pied à l'occasion du 50^e anniversaire d'Expo 67, a été renouvelée en 2018, contrairement à ce qui avait été prévu au départ. « J'ai sous-estimé l'attrait que pouvait avoir le bâtiment pour la population. La visite suscite une réflexion sur l'architecture et son impact dans nos vies. Les visiteurs posent aussi beaucoup de questions sur la vision de l'architecte Moshe Safdie. » En 2018, 4200 personnes, venues de partout au Québec et de l'étranger, ont exploré le bâtiment emblématique. Elles avaient été 4700 l'année précédente.

Célébrer les bons exemples est salubre, mais discuter des moins bons peut également se révéler constructif, estime Marc-André Carignan, qui prône le retour d'un prix citron en architecture. « On peut aussi apprendre de ses erreurs. Même si on s'améliore, on échappe encore des projets au Québec. Il faut en parler en allant au-delà du critère esthétique. Un beau bâtiment n'est pas forcément un bon projet s'il ne remplit pas sa mission ou s'intègre mal à son environnement. »

Participation citoyenne

« Il faut démocratiser le pouvoir de faire la ville », affirme pour sa part Jérôme Glad, cofondateur de La Pépinière, un organisme qui s'est donné pour mission de « développer des villes plus participatives ». Depuis 2014, il a réalisé une trentaine de projets, dont le Village au Pied-du-Courant, qui est érigé

chaque été sur l'ancienne chute à neige Fullum, dans l'arrondissement de Ville-Marie, à Montréal. Tous les étés, à la suite d'un appel de participation, des architectes, des designers, des artistes et des citoyens proposent leurs idées pour réinventer le lieu, tant sur le plan de l'aménagement que de la programmation culturelle. « Ces projets permettent [aux citoyens] de s'approprier l'environnement urbain et de construire un lieu qui leur ressemble. À la racine, cela contribue à développer la culture architecturale. Le public réalise qu'il y a d'autres moyens de faire la ville et qu'il peut influencer l'orientation d'un projet. »

Les interventions du genre se multiplient au Québec, notamment la SPOT (Sympathique Place Ouverte à Tous), une place publique éphémère pensée par les étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval, et Le Virage – campus MIL, qui organise différentes activités (ateliers, conférences, cinéma en plein air, etc.) pour repenser la ville sur les terrains du futur campus scientifique de l'Université de Montréal. Ce sont des pas dans la bonne direction, selon Nathalie Dion, présidente de l'OAQ. « Faire participer les citoyens en amont des projets d'aménagement permet d'alimenter la réflexion sur l'impact que peut avoir l'architecture dans nos vies, ajoute-t-elle. C'est comme cela que se bâtit une véritable culture. »

L'exemple qui vient du haut

Améliorer la qualité du cadre bâti est bien sûr une responsabilité du gouvernement, grand donneur d'ouvrage, d'où la démarche lancée

par l'OAQ pour l'adoption d'une politique québécoise de l'architecture. Les municipalités ont aussi un rôle à jouer pour favoriser des constructions durables et de qualité, d'après Alan DeSousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent. « En tant que donneurs d'ouvrage publics, les villes doivent agir comme des laboratoires et contribuer à exporter les bonnes pratiques dans le secteur privé. »

Comme d'autres, il souhaite que plus de concours d'architecture permettent d'accroître la qualité des constructions. « On a obtenu plusieurs beaux résultats [au Québec], notamment du côté des bibliothèques. Des bâtiments que la population s'est vite appropriés et où l'affluence est à la hausse », affirme-t-il.

À ceux qui lui demandent pourquoi c'est important, une culture architecturale, il répond : « L'architecture montre notre âme aux gens. Elle témoigne des valeurs profondes d'une société et de son savoir-faire. »

Et elle génère de nombreuses retombées, selon Marc-André Carignan. « Une architecture de qualité aura un impact positif sur l'économie, parce que les employés sont plus productifs dans un bâtiment bien conçu, sur la santé publique, grâce à des aménagements favorisant les déplacements actifs, et sur l'environnement, par la construction de bâtiments durables qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sans parler de son apport au tourisme. » Bref, faire beau fait du bien. ☺



Réseau scolaire

OUTILLER UNE GÉNÉRATION

L'école représente une porte d'entrée pour de nombreux domaines. Mais qu'en est-il de l'architecture ?

Josianne Massé

« On ne parle jamais trop d'architecture », lance d'emblée l'architecte Antonin Labossière, de la firme Rayside Labossière, quand on évoque la possible intégration de cette matière au sein du programme scolaire québécois. « L'architecture devrait être enseignée dès les plus jeunes années et tout au long du parcours scolaire. »

Il compare avec passion l'architecture aux autres formes d'art, comme le théâtre. « Quand tu assistes à des spectacles lorsque tu es enfant, tu n'es pas intimidé, plus tard, d'aller voir une pièce de théâtre. Tu comprends le message qu'on a voulu passer, tu peux savoir si les comédiens ont bien joué, s'il s'agit d'une œuvre intime ou dramatique, etc. C'est la même chose pour l'architecture. Ça vient avec un vocabulaire et ça permet de connecter ses émotions par rapport à l'espace. »

Il ajoute que l'architecture devrait être vue autrement que par le biais de l'orientation et du choix de carrière. « On ne veut pas que tous les jeunes deviennent architectes, on veut qu'ils soient sensibilisés à leur environnement », précise-t-il.

Conscient qu'il n'existe actuellement aucun outil pour soutenir les enseignants dans une telle démarche, il est persuadé qu'une réflexion

doit être entamée dès maintenant sur le sujet. Et d'ici à ce qu'un changement survienne, les enseignants pourraient aborder l'architecture en faisant participer les élèves au réaménagement de la salle de classe en début ou en cours d'année, en parlant notamment de l'emplacement des fenêtres ou du mobilier ainsi que des effets de ces décisions sur leur vécu à l'école.

L'enseignant comme catalyseur

« L'architecture n'est pas une matière prévue au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, ni au Programme de formation de l'école québécoise », explique par courriel Bryan St-Louis, responsable des relations de presse au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. « Toutefois, les programmes d'études en science et technologie ainsi qu'en arts plastiques peuvent fournir des occasions d'aborder des éléments d'architecture en classe. Rappelons qu'il appartient au personnel enseignant de déterminer les modalités d'intervention pédagogique pour l'atteinte des objectifs des programmes d'études », ajoute-t-il.

La mission de l'école est d'instruire, de socialiser et de qualifier les jeunes grâce à un programme de formation basé essentiellement sur le développement de compétences chez

l'élève, tout en prenant en compte la dimension culturelle, d'après le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Selon Nathalie Couzon, conseillère en transfert de connaissances et innovation au Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et responsable du Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE), c'est par cette dimension culturelle que l'architecture pourrait s'insérer dans le programme scolaire, particulièrement à l'enseignement secondaire.

« Comme l'architecture est un médium qui permet d'exprimer sa vision du monde, à mon avis ce serait une opportunité de créativité pour les élèves de pouvoir s'exprimer dans un autre langage que celui des mots, de la peinture ou de la danse. »

Saupoudrer des notions d'architecture dans plusieurs cours permettrait par ailleurs d'y rattacher des apprentissages dans des matières comme les mathématiques, les arts, l'histoire et l'univers social.

Mais la grille-horaire des élèves est déjà bien remplie, et les matières ne manquent pas. Sans compter que tout changement suppose une adaptation. Pensons notamment au retour des cours d'éducation à la sexualité, qui, malgré



toute la bonne volonté du milieu scolaire et les discussions publiques des dernières années, représente aujourd'hui un véritable défi.

Lutte au décrochage

Organisme présent dans 250 écoles de 34 commissions scolaires, Fusion Jeunesse implante des « projets d'apprentissage expérientiel innovants » pour contribuer à la persévérance scolaire des jeunes tout en créant des liens avec la communauté. De nouveaux diplômés du cégep ou de l'université coordonnent des programmes offerts à des jeunes considérés comme étant susceptibles de décrocher. Ces derniers sont ainsi exposés à des projets pratiques en arts, en science et génie, en design ou en leadership et entrepreneuriat.

L'un de ces programmes est le design environnemental. Les jeunes déterminent les enjeux urbanistiques de leur environnement après avoir réalisé une cartographie de leur quartier. Ils cherchent ensuite des solutions lors de consultations publiques pour les présenter aux élus.

Ces projets diminuent le taux d'absentéisme de 40 % en moyenne, d'après Lyndsay Daudier, directrice générale de Fusion Jeunesse. Ils permettent également d'améliorer les compétences de communication, de collaboration et d'estime de soi des jeunes en plus d'augmenter les résultats scolaires et de raccrocher les jeunes à l'école. L'architecture pourrait-elle s'inscrire dans pareil contexte et devenir un programme de Fusion Jeunesse? Tout à fait, assure Lyndsay Daudier. « Mais il faudrait penser à une façon d'intégrer un projet tangible à la fin. »

La dirigeante insiste sur l'importance de réfléchir ensemble, en tant que société, à notre façon de voir non seulement les espaces qu'on habite, mais aussi ceux qu'on partage, tout en intégrant les jeunes à cette discussion.

Force est de constater que des interventions locales sont possibles afin d'inclure l'architecture dans le parcours scolaire. Mais est-ce suffisant pour influencer les prochaines générations? En attendant qu'une politique québécoise de l'architecture en bonne et due forme s'attelle à la tâche, sensibiliser les jeunes à l'architecture reviendra aux enseignants, qui doivent composer avec un programme de plus en plus rempli. ©

DES CAMPS ET DES ATELIERS POUR LES JEUNES

Pour ceux qui souhaitent initier leurs enfants à l'architecture sans attendre les changements au programme scolaire, il existe des camps et des ateliers qui présentent des occasions d'apprentissage intéressantes.

- Le Centre Canadien d'Architecture offre des programmes en fonction de différents groupes d'âge scolaire. « L'ABC de l'architecture » s'adresse aux enfants du premier cycle du primaire, alors qu'« Habiter autrement » vise les jeunes des deuxième et troisième cycles du primaire. Des activités adaptées aux adolescents s'ajouteront dès le début de l'année 2019.
cca.qc.ca/fr/nous-visiter (section *Jeune public*)
- À Polytechnique Montréal, le camp de jour Folie Technique organise des séjours sur le thème de l'architecture et du génie civil pour les 7 à 17 ans.
folietechnique.com/activites/camp-ete-scientifique
- L'UQAM propose le camp de jour Mathémartistes pour les 11 à 13 ans en abordant les mathématiques par le design, l'architecture, la peinture abstraite, la céramique, le dessin et les tours de cartes.
campsciences.uqam.ca/thematiques-et-horraire.html
- Le camp de jour Urbanistes en herbe du Musée McCord, en collaboration avec Héritage Montréal, invite les enfants de 5 à 10 ans à s'approprier des notions d'architecture et d'urbanisme.
musee-mccord.qc.ca/fr/camp-de-jour/
- Le camp de jour du Musée d'art contemporain de Montréal, pour les jeunes de 6 à 12 ans, aborde aussi des notions d'architecture.
macm.org/catactivite/camp-de-jour/
- Le Réseau Technoscience, instigateur des programmes Expo-sciences et du Club des Débrouillards, propose l'activité « Tour de sucre » qui traite d'architecture lors d'animations à l'école, en camp de jour ou lors d'événements.
technoscience.ca/



Photo: NeONBRAND / Unsplash



Photo: Michal Parzuchowski / Unsplash

Médias

OSER LA MISE EN SCÈNE

Les bâtiments parlent d'eux-mêmes, mais on les voudrait parfois plus loquaces. L'architecture peut-elle passer par d'autres canaux, comme le cinéma ou la bédé, pour se tailler une place dans l'imaginaire collectif? *Esquisses* s'est posé la question.

Emilie Laperrière



1 et 3: Avec *L'aimant*, Lucas Harari rend hommage aux thermes de Vals par le biais de la bande dessinée. Photos: Éditions Sarbacane

2: *Yes is more* est le manifeste architectural de Bjarke Ingels publié sous forme de bande dessinée. Photo: BIG

4: Avec *Roger D'Astous*, le cinéaste Étienne Desrosiers a réussi à joindre un large public tout en parlant d'architecture. Photo: tirée du film *Roger D'Astous*, Production 7^e vague (p7v)



Bjarke Ingels, le starchitecte danois à la tête de BIG (Bjarke Ingels Group) aime repousser les limites de la profession. C'est pour cette raison qu'il a publié en 2010 *Yes is more*, un manifeste sous forme de bande dessinée. « Notre intention était de voir si nous pouvions expliquer notre processus dans un format de livre, rappelle son associé Daniel Sundlin. Le neuvième art ramène le récit à l'essentiel tout en gardant l'histoire immersive et engageante. On a ainsi pu combiner les récits visuel et écrit de manière très fluide. »

L'architecture est aussi au cœur du premier livre du bédéiste français Lucas Harari, *L'aimant*, où les thermes de Vals (un complexe hôtelier et thermal conçu par Peter Zumthor en Suisse) deviennent un personnage à part entière. « La fiction est un endroit très riche pour parler des œuvres qui nous touchent et du coup de l'architecture. Le dessin permet d'ouvrir plein de possibilités », affirme l'auteur, qui est fils d'architecte.

Sous toutes les formes...

Pas besoin de se limiter au trait de crayon. « Les nouvelles technologies permettent de s'engager dans toute une série de projets et de brouiller la définition d'architecte et de designer. Je pense que la réalité virtuelle est une avenue passionnante où, tout à coup, l'organisation spatiale est beaucoup plus liée à l'imagination des créateurs et des visiteurs qu'aux lois de la physique », estime Daniel Sundlin.

Le cabinet touche-à-tout monte aussi des expositions. En 2019, *Formgiving*, qui explore comment on conçoit l'architecture, sera présentée au Centre danois d'architecture. Bjarke Ingels a en outre fait l'objet d'un film (*BIG Time*) en plus de participer à quelques documentaires, où il explique sa démarche créative et son métier.

Le cinéaste Étienne Desrosiers, qui a réalisé en 2016 un film sur Roger D'Astous, encourage les architectes à s'aventurer dans d'autres formes d'expression artistique. « Tous les moyens sont bons pour parler de ce qu'on aime. Il faut montrer l'architecture autrement, la mettre en scène et vulgariser le propos pour joindre le grand public. En même temps, à chacun son métier. »

Ce dernier déplore par ailleurs le manque de visibilité des architectes au Québec, surtout ceux des années 1960, 1970 et 1980. « Quand on demande aux gens de nommer un architecte québécois, ils répondent bien souvent Ernest Cormier ou Pierre Thibault. » L'un a débuté dans la profession à la fin de la Première Guerre mondiale et l'autre, à la fin du 20^e siècle !

... et sur toutes les plateformes

Le site Web Joli Joli Design regroupe des amateurs d'architecture, d'aménagement intérieur et de design. Depuis sa mise en ligne en 2014, sa popularité grandit sans cesse, tout comme son nombre d'abonnés sur Instagram. La rédactrice en chef, Marylou Girard Bouchard, est convaincue que les réseaux sociaux permettent aux architectes de faire découvrir leur métier (voir « Réseaux sociaux : Mode d'emploi », page 34), tout comme les nombreuses séries offertes sur le design rendent le sujet plus accessible (voir ci-contre).

« Je suis toujours étonnée quand une firme d'architecture québécoise n'utilise pas les réseaux sociaux ou ne tient pas son site à jour. C'est pourtant devenu un réflexe pour les 18-35 ans de chercher là-dessus. C'est aussi important pour les architectes d'avoir des réseaux sociaux à l'image de leur travail et de s'associer avec des photographes qui comprennent leurs créations », souligne-t-elle.

Daniel Sundlin acquiesce. « Notre Instagram est un excellent moyen de nous impliquer dans la communauté et d'amener virtuellement les gens sur nos chantiers, de la première pelletée de terre à l'ouverture. »

Pour augmenter la diffusion de l'architecture, il faudrait avant tout la démystifier, croit de son côté Guillaume St-Onge. Celui qui s'y évertue avec la page Facebook *L'évolution du patrimoine bâti et des paysages du Québec* souligne qu'un immeuble doit être décortiqué pour être apprécié. « Quels sont les matériaux utilisés ? Qui est l'architecte ? Comment l'édifice s'inscrit-il dans la pratique de celui-ci ? Quelle est sa source d'influence ? »

Chaque bâtiment a une histoire. Personne n'est mieux placé que son architecte pour la raconter. 📍

DES SÉRIES SUR L'ARCHITECTURE

Abstract: The Art of Design

(Netflix)

Un peu l'équivalent de *Mind of a Chef* pour les designers, la série dresse le portrait de huit créateurs de diverses disciplines. Le quatrième épisode met en vedette l'architecte Bjarke Ingels. Dénués d'esprit critique, les épisodes n'en demeurent pas moins une intéressante incursion dans la tête de concepteurs au sommet de leur art.

Archi branchés

(Canal Savoir)

Dans cette série québécoise animée par Marc-André Carignan, chaque épisode présente un bâtiment, son concepteur et ses usagers. Deux saisons sont archivées sur le site de Canal Savoir; une nouvelle saison est en préparation.

Vu de l'intérieur

(tou.tv)

D'un océan à l'autre, l'animatrice Sophie Bérubé nous fait découvrir des maisons bien pensées en compagnie de l'architecte, du designer ou du propriétaire. Une belle vitrine pour les concepteurs canadiens, dont plusieurs proviennent du Québec.

L'atelier Pierre Thibault

(La Fabrique culturelle)

La Websérie nous permet d'en apprendre plus sur l'un des architectes les plus connus du Québec. La première saison dévoile le processus créatif de Pierre Thibault, tandis que la deuxième s'interroge sur l'impact de l'architecture sur le mode de vie. La troisième saison nous entraîne à Copenhague.

About Buildings + Cities

(iTunes et Spotify)

L'architecture se consomme aussi sous forme audio. Comme son nom l'indique, la baladodiffusion *About Buildings + Cities* se consacre aux bâtiments et aux villes, tout en explorant l'architecture dans le monde du cinéma et de la littérature. 🎧

Réseaux sociaux

MODE D'EMPLOI

Facebook, Instagram, Twitter, YouTube, Pinterest... La quantité de plateformes où s'exprimer a de quoi donner le tournis. Petit guide pour les apprivoiser et y faire rayonner l'architecture.

Emilie Laperrière

Quelles plateformes choisir ?

L'architecture s'apprécie avant tout avec les yeux. Normal, donc, que les architectes privilégient Instagram, un média social plus visuel. « On utilise ce réseau pour publier des photos de nos projets, explique la designer industrielle Justine Dumas, qui est responsable des médias sociaux d'APPAREIL architecture. Instagram nous permet de publier des détails architecturaux ou des éléments plus poétiques, comme la lumière. Facebook nous sert surtout à promouvoir les articles qui parlent de nous. »

Jean-François Renaud, associé et cofondateur d'Adviso, une firme d'experts en marketing et stratégie Internet, estime aussi qu'Instagram et architecture vont de pair. Il conseille toutefois d'éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier. « Les plateformes changent, certaines disparaissent. Mieux vaut créer du contenu sur son site Web et le diffuser ensuite sur les autres plateformes. »

Quoi publier ?

La plupart des firmes s'en tiennent à leurs projets achevés quand vient le temps de publier du contenu. Les architectes auraient néanmoins avantage à aller plus loin, à faire connaître leur parcours personnel et l'histoire derrière chaque édifice qu'ils ont conçu. « Quelle était la commande ? Quels ont été les défis ? Comment les gens s'approprient-ils l'espace ? Je trouve que le processus a une valeur, pas seulement les résultats », croit Jean-François Renaud.

Exprimer son opinion, par exemple à propos des bâtiments qu'on trouve inspirants, est également une manière de susciter l'intérêt.

À quelle fréquence ?

APPAREIL architecture publie habituellement une ou deux fois par semaine. « On ne veut pas bombarder d'informations les gens qui nous suivent. On sélectionne les articles médiatiques aussi, question de varier les sujets », souligne Justine Dumas.

Jean-François Renaud propose de s'imposer une discipline au fil d'un projet. « Le public devrait voir quelques billets durant la conception, quelques-uns pendant la construction et deux ou trois après. »

Comment publier efficacement ?

Les outils statistiques des médias sociaux sont une mine d'information sur l'impact des publications. « De notre côté, on a réalisé qu'on a plus de visibilité en publiant à 11 h 59, illustre Justine Dumas. On est les premiers dans le fil d'actualité des gens qui prennent leur pause du midi. D'où l'importance de programmer ses billets. »

APPAREIL architecture ajoute une dizaine de mots-clics génériques (#architecture, #faitàmontréal, etc.) sous chaque photo, en plus d'un ou deux spécifiques à l'image. « Ça amène une plus grande visibilité. Si on utilise souvent un mot-clic, on se retrouve aussi dans les résultats de recherche », explique la designer industrielle.

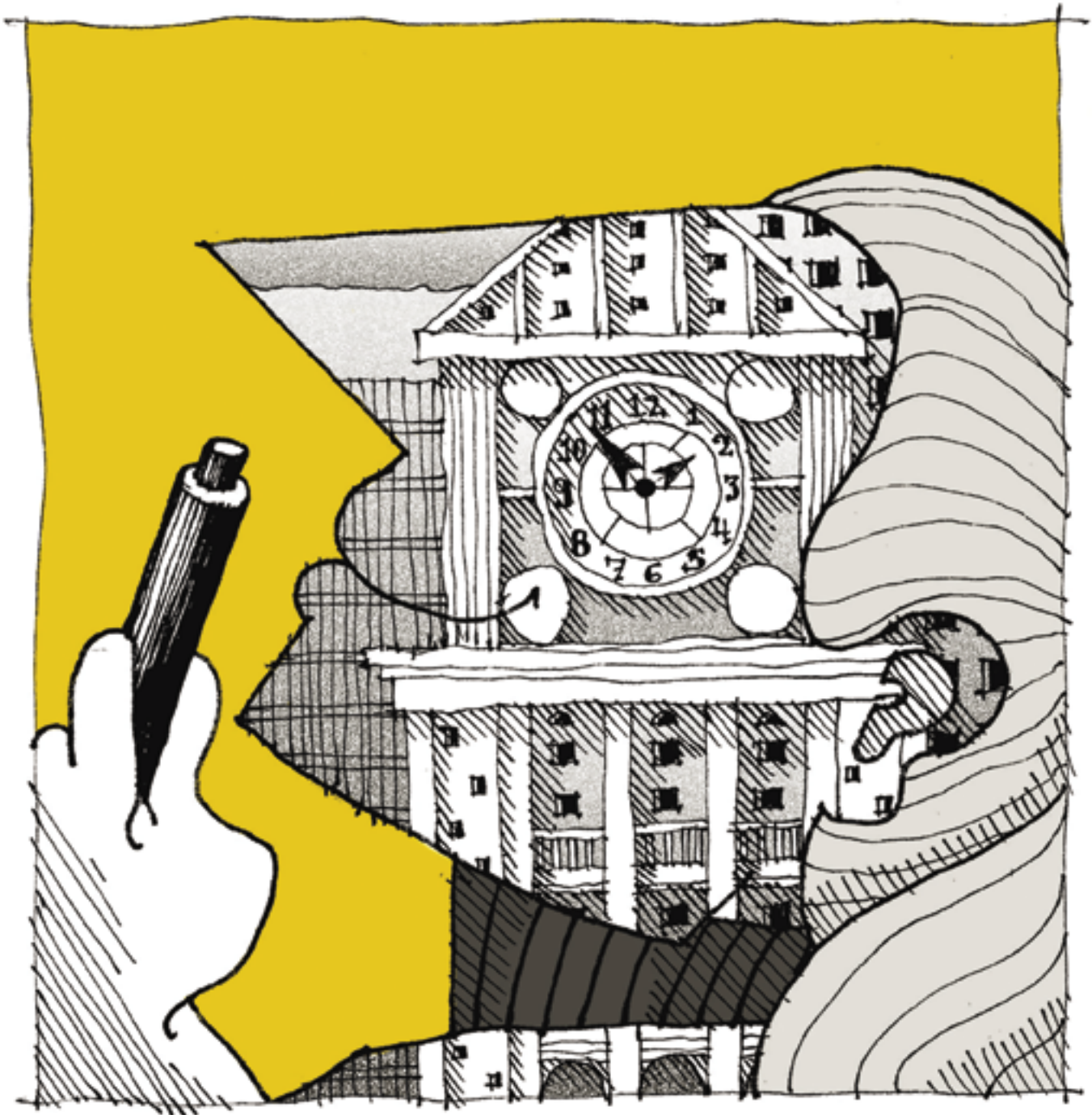
« La pire erreur, ce serait de ne rien faire ! Il faut prendre le temps de raconter ses histoires. »

— Jean-François Renaud, Adviso

Quelles sont les erreurs à éviter ?

Un texte trop long, des photos qui détonnent avec le reste du contenu ou, pire, la même photo qui revient ad nauseam : tels sont les pires manquements à l'étiquette dans l'esprit de Justine Dumas.

Pour Jean-François Renaud, il n'existe pas de faux pas majeur. « Je sais qu'ils sont occupés, mais les architectes doivent se vendre. La pire erreur, ce serait de ne rien faire ! Il faut prendre le temps de raconter ses histoires. »







mon blogue, le magazine *L'actualité* ou les réseaux sociaux. Je me fais un devoir de répondre aux personnes qui posent des questions sur mes propos, ce qui me permet de poursuivre et d'approfondir la discussion.»

Le médecin chouchou des médias encourage d'ailleurs les architectes à prendre la parole. «J'ai l'impression que peu d'architectes osent intervenir sur la place publique. Au-delà de l'action, ils doivent trouver un angle qui touche notre vie de tous les jours.»

Sylvie Bernier a pour sa part fait des saines habitudes de vie son cheval de bataille. Pour attirer l'attention sur le sujet, elle s'inspire de ce qui a été fait avec le développement durable. «C'est la théorie des petits pas. Il faut sensibiliser un individu, un groupe à la fois.» Parce qu'elle croit qu'il faut éviter le cloisonnement et travailler de concert avec le plus de gens possible, la championne olympique a rencontré des urbanistes, des élus et des professionnels de la santé pour les rallier à sa cause.

Interdisciplinarité, sujets du quotidien et interventions publiques : au fond, la recette n'a rien de sorcier. À la communauté architecturale de l'essayer. ●

Atteindre le public

AU FIL DU QUOTIDIEN

Opéra, théâtre, science... Au royaume des sujets souvent négligés par les médias – et par la population en général –, l'architecture se trouve en bonne compagnie. Trois intervenants expliquent comment ils réussissent à jeter une certaine lumière sur leur domaine.

Emilie Laperrière

Même si elle constate que les musées battent des records de popularité à l'échelle du globe, Nathalie Bondil ne se repose pas sur ses lauriers pour autant. La directrice du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) multiplie les actions pour attirer un public toujours plus grand.

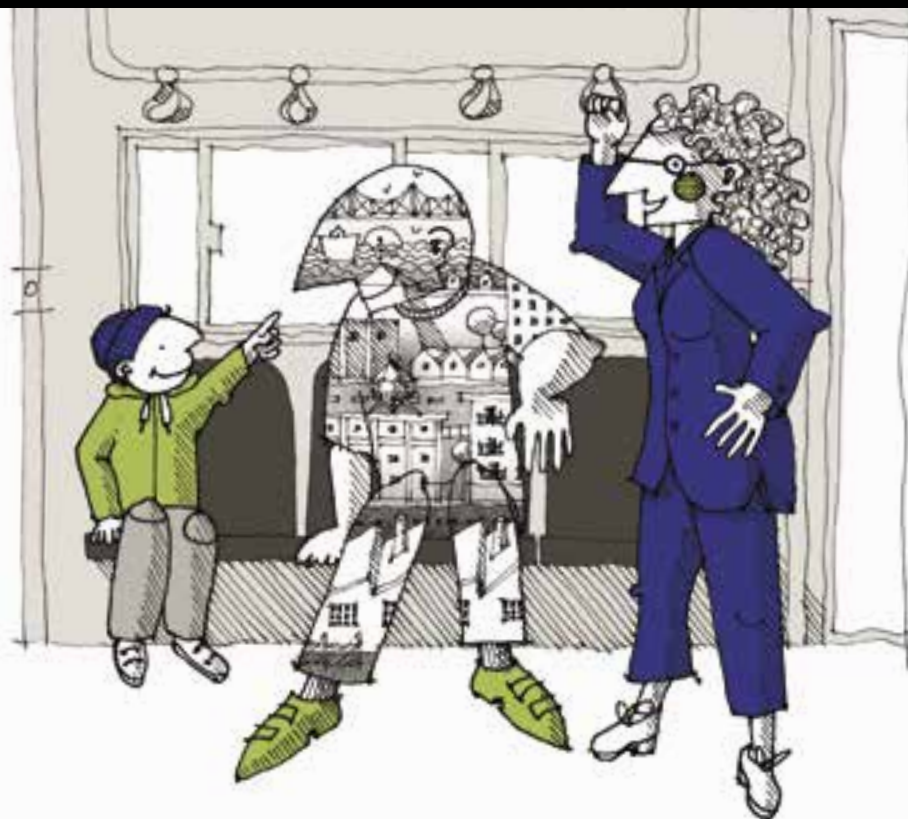
«On doit offrir un programme pertinent qui va au-delà de l'histoire de l'art, qui est lié à l'actualité ou aux enjeux contemporains, estime-t-elle. L'art ne parle pas qu'un seul langage, celui des spécialistes, il est polyglotte.»

Pour atteindre cette interdisciplinarité, le MBAM a notamment monté des expositions dans lesquelles les œuvres dialoguent avec la musique, la sociologie ou encore l'art-thérapie. La salle Bourgie accueille de son côté plus d'une centaine de concerts par année. Le septième art s'invite également au musée, puisque l'établissement de la rue Sherbrooke compte désormais une salle de cinéma.

«Le musée devient un lieu où l'on peut à la fois visiter des collections permanentes, se faire du bien et même se soigner puisqu'on a lancé les prescriptions muséales MBAM-MFdc [depuis novembre, les membres de Médecins francophones du Canada peuvent prescrire à leurs patients des visites gratuites au MBAM pour leur faire profiter des bienfaits de l'art sur la santé]. C'est une façon d'élargir notre offre au public. Il ne s'agit pas d'être démagogique, mais de travailler différentes approches. Il faut saisir ce que dit un sujet du point de vue des arts visuels, mais aussi de la société, de la musique, de l'engagement social, etc.», explique Nathalie Bondil.

Toucher les gens

Cet effort d'accessibilité est partagé par le Dr Alain Vadeboncoeur. L'urgentologue de l'Institut de Cardiologie de Montréal s'évertue à aborder des thèmes qui interpellent les gens au quotidien. «Il n'y a pas de magie là-dedans, concède-t-il. J'utilise différentes plateformes pour assouvir mon besoin d'écrire, que ce soit



Rôle des architectes

AMBASSADEURS RECHERCHÉS

Les architectes sont les mieux placés pour promouvoir la culture architecturale. Médias, action communautaire, politique : toutes les tribunes sont bonnes.

Rémi Leroux

Le constat est limpide et partagé par de nombreux acteurs : la scène publique manque d'architectes ! Président-directeur général du Parc olympique, Michel Labrecque invite les membres de la profession non seulement à corriger ce déficit de visibilité, mais aussi à assumer « leur très grande responsabilité », eux qui « ont trop longtemps laissé le terrain du débat, de l'intellectuel et des médias au fonctionnalisme des ingénieurs ».

Architecte très médiatisé, Pierre Thibault est conscient de l'enjeu : pour inscrire la culture architecturale dans l'ADN de la société québécoise, ses confrères et consœurs doivent davantage se montrer. « Très clairement, les architectes ne sont pas assez présents dans l'espace public. »

« L'architecte doit être un ambassadeur de la qualité, mais également de la pertinence de l'architecture », complète Erick Rivard, architecte associé chez Groupe A / Annexe U, à Québec, et membre de la Commission d'urbanisme et de conservation de la ville. Cette mission d'ambassadeur se traduit dans son travail, où il fait preuve d'une grande éthique, ainsi que par une prise de parole dans l'espace public. « L'architecte doit profiter de chaque tribune, médiatique ou autre, pour faire la promotion de sa discipline », estime l'ancien président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, qui recueille les opinions et demandes des citoyens, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire.

Si les grandes figures et autres porte-parole emblématiques de la profession sont essentiels, « on ne peut cependant pas demander à tous les archis d'être des communicateurs hors pair et à l'aise dans les médias ». Erick Rivard intervient sur un autre plan : par exemple, il n'hésite pas à aller parler de son métier à l'école de ses enfants. « Même si je dois m'adresser à 20 élèves seulement, j'y vais, car je pense que c'est important de faire connaître notre profession et de contribuer à développer une sensibilité pour l'architecture. »

D'autres formes d'engagement

L'engagement des architectes dans le débat public pourrait également prendre un tour plus politique, croit Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes du Québec. « Beaucoup d'avocats, de comptables ou de médecins s'engagent en politique, mais pas les architectes. Pourquoi n'investissent-ils pas davantage la fonction publique, par exemple, ou les formations politiques, afin de faire entendre le point de vue de la discipline ? » interroge-t-elle.

Erick Rivard est convaincu qu'avec un architecte comme ministre de la Culture, « le Québec aurait depuis longtemps sa politique nationale de l'architecture ». Sans aller jusqu'à briguer des responsabilités ministérielles, un architecte peut selon lui « faire un excellent gestionnaire de commission scolaire ou de toute autre institution publique – un gestionnaire convaincu, qui plus est, des bénéfices de la qualité architecturale ».

Gil Hardy et Charles Laurence Proulx représentent la nouvelle génération des architectes québécois, engagés dans leur communauté et dans la société grâce à une pratique professionnelle qui « sort du cadre ». Pas encore trentenaires, ils ont fondé la firme NÓS en 2016.

« En créant notre entreprise, nous nous sommes donné comme défi de maintenir une pratique de petits projets in situ temporaire, expérimentale, manuelle et collaborative », détaille Gil Hardy. Ainsi, en 2016, sa firme a participé aux projets de villages éphémères pilotés par l'organisme La Pépinière. « Ce sont ces expériences avec des groupes communautaires, des citoyens, des artistes qui nous permettent de parler de notre métier, de sensibiliser le public et de nourrir notre pratique professionnelle plus traditionnelle. »

Lors de ces projets, les jeunes architectes favorisent également les échanges interdisciplinaires entre professionnels de l'urbanisme, du design, des arts graphiques et des technologies numériques. « C'est une belle façon d'intéresser les gens à l'architecture et de démystifier notre métier, croit Charles Laurence Proulx. L'architecte n'est pas un créateur isolé dans son atelier. Il est en prise avec le réel. »

Citoyens archi-sensibles

Il reste que l'architecte ne peut assumer seul la charge de nourrir la culture architecturale et d'en transmettre les vertus au grand public. Il est important que des figures citoyennes et médiatiques prennent le relais. Les journalistes Marc-André Carignan, sur les ondes de Radio-Canada, et François Cardinal, dans *La Presse*, sont de bons exemples.

Et n'oublions pas Jean-René Dufort, alias Infoman, lui aussi très sensible à la culture architecturale. Dans une entrevue accordée en 2016 à la revue *1282 rue de la maison*, consacrée à l'architecture et au design notamment, il exprimait les raisons fondamentales de ses prises de position. « Ce que l'on construit est destiné à rester pendant des centaines d'années. C'est l'empreinte de notre passage, le symbole de qui nous sommes. Ce sont des raisons extrêmement importantes pour s'impliquer et pour s'appliquer. »

« Il existe au Québec une culture architecturale vernaculaire, intellectuelle, scientifique, affirme Michel Labrecque. Mais, dans une société jeune comme l'est la société québécoise, la valorisation du patrimoine architectural est déterminante pour renforcer la sensibilité des citoyens et enraciner durablement cette culture. »

« Pour y parvenir, l'établissement d'une politique nationale de l'architecture, possiblement arrimée à une politique nationale de l'aménagement du territoire, serait un atout majeur, souligne Nathalie Dion. Cela permettrait de valoriser la place d'une architecture de qualité, tout en soutenant une approche pédagogique auprès du grand public. »

Les effets seraient rapides, estime l'architecte Vincent Carrière Marleau, de la firme Riposte. « Dans plusieurs pays qui ont adopté des politiques de ce type, la qualité des projets d'aménagement s'est accrue en quelques années seulement. » Les Pays-Bas, l'Écosse et le Danemark sont des exemples probants. Et, comme le croit Michel Labrecque, plus on a des réalisations à la fois belles et fonctionnelles à se mettre sous les yeux, « plus on devient sensible à la qualité architecturale et plus on refuse le banal ». Un travail certes de longue haleine, mais indispensable. 🌱

L'ARCHITECTURE POUR TOUS

Il n'est pas facile de susciter l'intérêt du grand public envers l'architecture. Voici cinq questions pour entamer le dialogue.

1 Pourquoi faut-il s'intéresser à l'architecture en tant que citoyen ?

Parce que l'architecture participe à bâtir notre cadre de vie. Logements, bâtiments publics et privés, ouvrages de génie civil, transports collectifs, écoles, etc. : autant de lieux et d'espaces que les citoyens fréquentent quotidiennement. S'intéresser à l'architecture, c'est donc s'intéresser à la qualité de ces éléments pour mieux les comprendre et les protéger si nécessaire.

2 Par où commencer ?

En s'intéressant à son environnement immédiat : son lieu de vie, son lieu de travail ou encore ses lieux de loisirs. L'architecte Erick Rivard, de la firme Groupe A, aime donner l'exemple des bibliothèques, bâtiments très fréquentés par la population. La Grande Bibliothèque de Montréal, les bibliothèques Monique-Corriveau à Québec et Laure-Conan à La Malbaie ainsi que celle de Varennes en sont des exemples remarquables. « Les gens parlent ici de la lumière naturelle qui pénètre dans le bâtiment, là d'un escalier incroyable ou encore d'espaces très fonctionnels. En fait, souvent sans s'en rendre compte, ils parlent d'architecture. »

3 Qu'est-ce que l'architecte apporte à la société ?

Par sa formation, sa vision, sa polyvalence et sa créativité, l'architecte cherche avant tout à améliorer notre cadre de vie. Il propose également une vision artistique : grâce à son intervention, un ouvrage de génie civil tel qu'un pont peut acquérir une grande valeur esthétique – pensons au viaduc de Millau, en France. De plus, l'architecte inscrit son travail dans la durée. Cela signifie qu'il prend en compte l'histoire d'un lieu, d'un quartier ou d'un territoire tout en projetant son travail dans le futur.

4 Qu'est-ce qu'une architecture de qualité ?

Durabilité, fonctionnalité et harmonie sont les trois piliers d'une architecture de qualité. Ces principes, édictés dès l'Antiquité, font référence, aujourd'hui encore, à l'aspect technique et durable de la construction, au côté fonctionnel de la conception et à l'esthétique de l'ensemble. De nos jours, on peut aussi dire que l'architecture de qualité est celle que les usagers s'approprient, celle qui rend le voisinage, la ville et la région plus agréables et attrayants. La faible empreinte environnementale est également un facteur incontournable.

5 Comment apprécier l'architecture ?

Comme l'architecture se rapproche de l'art, la façon de l'apprécier est semblable, estime Erick Rivard. « Chacun se fie à sa sensibilité, à ses goûts. Le jugement que l'on porte sur la beauté d'une œuvre architecturale passe par des filtres personnels, culturels, sociaux, etc. » Certaines œuvres font donc l'unanimité, alors que d'autres divisent. Concrètement, apprécier l'architecture, c'est se promener dans la ville en levant la tête, c'est voyager pour observer les différences et les influences entre architectures, c'est aussi oser donner son avis, en tant que citoyen, sur les projets d'aménagement dans son milieu. 🌱

Ailleurs

PÔLES D'ATTRACTION

Grâce à l'adoption de politiques nationales, à la construction de bâtiments emblématiques ou à la création d'évènements nationaux et internationaux, de nombreux pays et territoires de compétence reconnaissent l'architecture comme un levier du développement culturel, économique et social. Excursion et inspiration des deux côtés de l'Atlantique.

Rémi Leroux



BLOX, Copenhague

ANIMER UN QUARTIER

Déjà très vivante, la culture architecturale danoise a pris une nouvelle dimension avec l'inauguration de BLOX, en mai 2018 à Copenhague. Le bâtiment protéiforme conçu par l'agence d'architecture internationale OMA abrite notamment le nouveau Centre d'architecture du Danemark. Mais BLOX a également été imaginé comme un pôle d'innovation urbaine autour du BLOXHUB, un regroupement d'entreprises, d'organisations et de chercheurs qui élaborent de nouvelles stratégies d'aménagement urbain.

L'ambition est d'en faire également un pôle d'attraction de la vie urbaine : un restaurant avec terrasse, une aire de jeux, un centre de remise en forme et 22 appartements à louer ont ainsi été intégrés au projet. « De nouveaux ponts et de nouvelles places publiques ont aussi été aménagés afin de desservir le site, en particulier pour les piétons et les cyclistes », précise Jesper Nygård, PDG de Realdania, l'association philanthropique privée qui a financé le projet et dont la mission est d'améliorer la qualité de vie à travers l'environnement bâti.

Situé sur le port, à quelques encablures de la bibliothèque royale, BLOX ancre ainsi la culture architecturale au cœur de la capitale danoise et revitalise un secteur déserté pendant de nombreuses années.

BLOX, Copenhague, OMA /
Ellen van Loon
Photo : Rasmus Hjortshøj



Journées nationales de l'architecture, France

MULTIPLIER LES RENCONTRES

Après des décennies de tergiversation, la France s'est dotée d'une Stratégie nationale pour l'architecture en 2015. Malgré l'existence d'une loi sur l'architecture (1977), il manquait une orientation nationale capable « de faire connaître la valeur ajoutée de l'architecture pour la société et celle de l'architecte dans l'économie de la construction », explique Vincent Lacaille, architecte urbaniste de l'État et chef du Bureau de la qualité de l'architecture et du paysage à la Direction générale des patrimoines (voir « Politique de l'architecture en France : Quand on veut, on peut », *Esquisses*, hiver 2015-2016).

C'est dans cette perspective que les Journées nationales de l'architecture sont nées en 2016. Celles de 2018 se sont tenues au mois d'octobre. « Ces journées sont destinées à promouvoir une culture partagée de l'architecture, à la fois citoyenne et professionnelle, à susciter un intérêt général autour de questions qui nous touchent tous, explique Vincent Lacaille. Où habitons-nous ? Que nous offrent les villes et les territoires où nous vivons ? Comment construit-on les espaces publics, les logements, les lieux de travail, les équipements ? »

Les Journées nationales de l'architecture donnent une plus grande visibilité à la profession et fédèrent des démarches qui existent déjà, à l'image de ce qui se fait pour le patrimoine (Journées européennes du patrimoine), les musées (Nuit européenne des musées), l'archéologie (Journées nationales de l'archéologie) ou les jardins (Rendez-vous aux jardins).

Outre les événements destinés aux professionnels (colloques, conférences, séminaires, etc.), de nombreuses activités de formation, de diffusion et d'échange sont organisées lors de ces journées, telles que des visites d'agences d'architecture, de bâtiments récents, d'expositions et d'écoles d'architecture, et ce, non seulement pour les écoliers, mais aussi pour le grand public.



Biennale d'architecture de Chicago, 2017,
Chicago (États-Unis)
Photo: Tom Harris

Biennale d'architecture de Chicago

CONVIER LES CITOYENS

En 2017 s'est tenue la deuxième Biennale d'architecture de Chicago sur le thème « Make New History ». L'évènement, le plus important en matière d'architecture et de design en Amérique du Nord, a réuni plus de 140 professionnels en provenance de 20 pays et attiré plus de 550 000 visiteurs. Impulsée par le maire de Chicago, Rahm Emanuel, la Biennale s'inscrit dans un plan culturel global destiné à joindre le grand public ainsi que dans la politique d'aménagement urbain mise en œuvre par le maire depuis son élection en 2011.

Invitant la population à (re)découvrir et explorer sa ville, la Biennale comprenait également des activités à la Chicago Architecture Foundation, qui ont permis d'atteindre 15 000 jeunes, ainsi que des visites d'édifices célèbres comme le siège social de la SC Johnson & Son, conçu par Frank Lloyd Wright, à Racine, dans le Wisconsin. « La Biennale a pour ambition d'amener le public à s'intéresser à l'architecture et à prendre part à une discussion globale sur l'avenir de celle-ci », rappellent les organisateurs.

Chicago prépare déjà la troisième présentation, prévue pour septembre 2019. L'évènement se tiendra sous la direction artistique de Yesomi Umolu, commissaire des expositions du Logan Center for the Arts de l'Université de Chicago depuis 2015 et membre du conseil d'administration de la Graham Foundation, une organisation située à Chicago qui octroie des subventions pour la recherche en architecture.



Het Nieuwe Instituut, Rotterdam

S'ALLIER POUR RAYONNER

Parmi les premiers pays européens à s'être dotés d'une politique nationale de l'architecture, en 1991, les Pays-Bas ont toujours accordé une grande importance au cadre bâti et au travail de l'architecte. La culture architecturale irrigue la société néerlandaise et rayonne très largement à l'international.

Inauguré en 2013 à Rotterdam, le Het Nieuwe Instituut a été conçu comme un maillon supplémentaire destiné à consolider la place de l'architecture dans la ville portuaire. Ce « Nouvel Institut » est né de la fusion de l'Institut néerlandais d'architecture (NAI) avec l'Institut Prensela pour le design et la mode et la Virtueel Platform, l'institut néerlandais pour la culture électronique. La nouvelle entité, qui fait donc office de musée de l'architecture, du design et de la culture numérique, a pour mandat d'appuyer la création dans ces différents domaines, explique Marina Otero Verzier, directrice de la recherche.

« La mission de l'Institut est également de rester à l'affût des innovations en architecture tout en soutenant les professionnels dans le développement de leurs activités », précise-t-elle. Enfin, le bâtiment renferme l'ensemble des archives nationales documentant l'histoire architecturale des Pays-Bas. Une mine d'or. 📍



Références

10

OUVRAGES
ESSENTIELS EN
ARCHITECTURE

Quels ouvrages les architectes québécois devraient-ils absolument avoir à portée de main ?

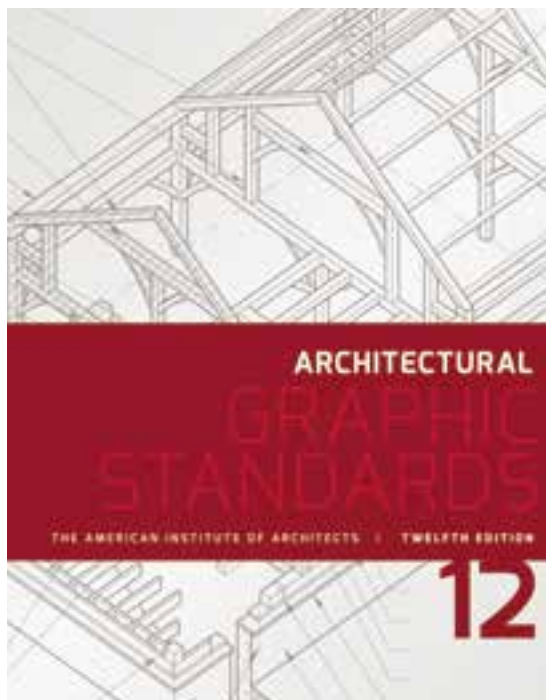
Ceux qui travaillent à l'OAQ ont mis en commun leurs livres fétiches pour constituer la liste de 10 incontournables.

Christine Lanthier

« L'architecture s'est faite sur des millénaires... On voit loin parce qu'on est montés sur les épaules de géants », se plaît à dire Louis Réjean Gagné, inspecteur principal à l'OAQ, paraphrasant une citation célèbre. L'été dernier, il a eu l'idée de faire appel à ses collègues du syndic et de l'inspection pour constituer la bibliothèque de base de la profession, soit les grands classiques couvrant tant l'histoire que la théorie de l'architecture. « Imaginez que vous perdez tout dans un incendie. Quels livres rachèteriez-vous en premier ? » a-t-il illustré.

La sélection s'est faite sur un mode mi-sérieux, mi-ludique. Cinq participants ont fait la liste des 10 ouvrages qu'ils considèrent comme essentiels. Guides, ouvrages de référence, magazines, infolettres, tout était admis, sauf les publications de l'Ordre, du Fonds des architectes, de l'Institut royal d'architecture du Canada et de l'Association des architectes en pratique privée du Québec. Les ouvrages qui figuraient dans plus d'une liste ont été automatiquement retenus; les autres ont fait l'objet d'un vote à la suite d'une discussion collégiale.

Voici donc les 10 briques les mieux cotées et ce que nos architectes ont à en dire.



CONCEPTION

Architectural Graphic Standards

The American Institute of Architects, Wiley, 12^e édition, 2016, 1088 pages
Offert en ligne à graphicstandards.com

- **Louis Réjean Gagné, inspecteur principal** : « C'est le premier livre qu'on consulte en sortant de l'école. C'est une bible de détails de construction éprouvés, du moins en Amérique du Nord. Ils sont économiques, fiables, et les entrepreneurs peuvent les exécuter. Ça demeure prudent et consensuel. »
- **Sébastien Desparois, directeur de la pratique professionnelle** : « C'est surtout pour les étudiants, quoique les architectes expérimentés peuvent aussi s'y référer. Ça permet de réapprendre les standards quand on change de type de projet. »
- **Maude Hallé Saint-Cyr, inspectrice** : « J'aime aussi l'équivalent français, *Les éléments des projets de construction*, par Ernst Neufert et Jean-Michel Hoyet (Éditions Le Moniteur). Parfois, ils se contredisent; c'est amusant de contre-vérifier. Même si l'ouvrage européen est plus éloigné de nous, il offre une autre réflexion dans un contexte d'habitat dense qui peut nous inspirer. »

La conception du détail en architecture

Edward Allen, Patrick Rand, adapté par Danielle Dumais, Modulo, 2^e édition, 2011, 328 pages

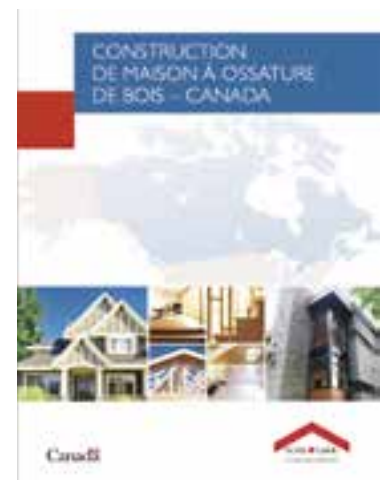
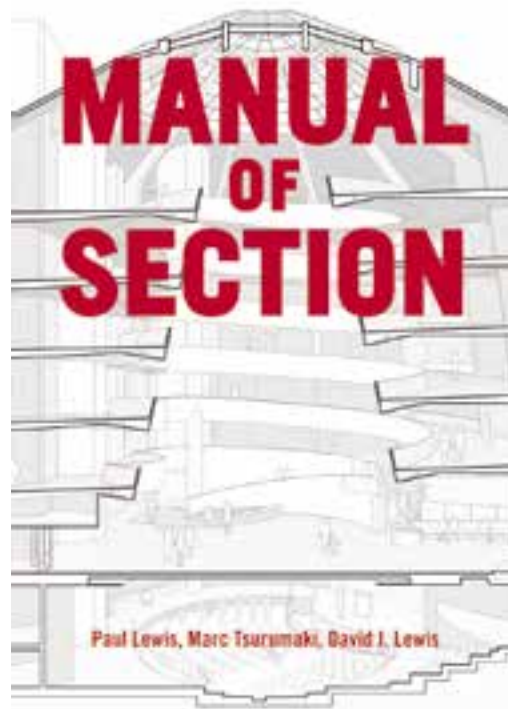
- **Maude Hallé Saint-Cyr**: « Beaucoup de gens recommandent le *Building Construction Illustrated* de Ching, mais celui-ci est, selon moi, beaucoup plus intéressant sur certains aspects techniques. Adapté pour le Québec par une professeure du cégep du Vieux-Montréal, il est enseigné aux futurs technologues, mais pas aux étudiants en architecture. Plutôt que de se limiter à illustrer des détails de construction typiques, il présente des études de cas : on y décrit un problème, comment les concepteurs y ont réfléchi et comment ils ont procédé à la mise en œuvre de leur solution. On peut ainsi voir comment s'y prendre pour éviter les infiltrations d'eau ou une mauvaise ventilation, par exemple. Ça aide aussi à comprendre les défauts des bâtiments existants. Ça concerne surtout le petit bâtiment et ce n'est pas très innovant, mais il y a des exercices et des références très pratiques à la fin. »



Manual of Section

Paul Lewis, Marc Tsurumaki et David J. Lewis, Princeton Architectural Press, 2016, 208 pages

- **Maude Hallé Saint-Cyr**: « Ce livre est consacré au dessin en coupe et aux défis de conception qu'il représente. On y trouve entre autres plusieurs coupes de bâtiments célèbres, comme le musée Guggenheim à New York ou l'opéra métropolitain de Taichung à Taïwan. La coupe est un type de dessins moins courant en architecture (on voit surtout des plans, des élévations, des vues en 3D). Pourtant, c'est ce qui illustre la relation entre les espaces. Lors d'une présentation devant un client, ça peut être déterminant pour susciter l'adhésion. »



Construction de maison à ossature de bois – Canada

SCHL, 2013, 357 pages
Offert gratuitement en ligne

- **Stéphanie Caron**: « C'est un ouvrage de référence qui aide à comprendre comment réaliser de petits bâtiments résidentiels en bois. Ça aide à la conception quand on sort de l'école. C'est concret, c'est fait en fonction de notre climat et c'est gratuit ! »



Guide technique et pratique de la construction

Jean-François Perrault, Modulo, 3^e édition, 2016, 480 pages
Adaptation québécoise de *Building Construction Illustrated*, Francis D. K. Ching, Wiley, 5^e édition, 2014, 480 pages

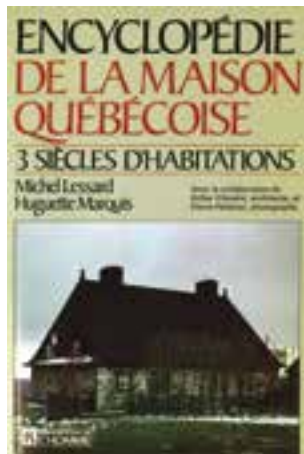
- **Louis Réjean Gagné**: « C'est comme *Architectural Graphic Standards*, mais en plus moderne et plus dynamique, car il y a des axonométries. En plus, c'est dessiné à la main – les architectes aiment ça. Voir le détail en 3D aide à penser. »
- **Stéphanie Caron, syndique adjointe**: « Ça renferme les bases qu'il faut maîtriser pour bien concevoir. »

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Espace, temps, architecture

Siegfried Giedion, Denoël, 2004, 534 pages

- **Louis Réjean Gagné** : « Ce livre se lit comme un roman. Il raconte l'histoire du bâtiment depuis que l'humanité est sortie de la caverne. Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient... »



Encyclopédie de la maison québécoise : 3 siècles d'habitations

Michel Lessard et Huguette Marquis, Éditions de l'Homme, 1972, 727 pages

- **Louis Réjean Gagné** : « Ça montre comment la maison française a été adaptée au Québec, des années 1600 à 1850 environ, en raison non seulement du climat, mais aussi des aspects culturels. Ça montre d'où on vient. »

The Old Architecture of Quebec: A study of the buildings erected in New France from the earliest explorers to the middle of the nineteenth century

Ramsay Traquair, The MacMillan Company of Canada Limited, 1947, 362 pages. Version numérisée accessible sur le site de la bibliothèque de l'Université McGill mcgill.ca/library

- **Pierre d'Anjou, inspecteur** : « Pour quiconque cherche un livre de référence sur l'architecture traditionnelle de la Nouvelle-France, *The Old architecture of Quebec* constitue une ressource exceptionnelle comprenant une quantité impressionnante de photographies et d'illustrations, dont des gravures et des peintures anciennes, ainsi que de dessins, notamment des plans d'édifices et des détails exhaustifs d'ornementation architecturale intérieure. Tout architecte soucieux de s'inspirer de détails véridiques y trouvera son compte. »

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Art's Principles: 50 Years of Hard-Learned Lessons in Building a World-Class Professional Services Firm

Arthur Gensler, Wilson Lafferty, 2015, 318 pages

- **Sébastien Desparois** : « L'auteur, Art Gensler, est le fondateur de la plus grosse firme d'aménagement du monde. Son livre est comme un mentor de poche qui prodigue des conseils sur la base de 50 ans d'expérience. Il traite de relations client, de facturation, d'éthique, de l'art de bâtir son créneau et de faire des compromis. Même l'équilibre travail-famille est abordé. En gros, c'est une sorte de guide du travailleur autonome pour architectes. J'en aurais eu grandement besoin quand je suis sorti de l'école... »

ESTIMATION

2018 Building Construction Costs Book with RSMeans data

Gordian, 76^e édition, 2017, 946 pages

- **Louis Réjean Gagné** : « Ça explique comment faire des estimations, que ce soit pour le coût unitaire des matériaux ou de la main-d'œuvre. C'est mis à jour annuellement et ça tient compte des disparités régionales pour toute l'Amérique du Nord, en plus d'offrir une conversion en dollars canadiens. »
- **Sébastien Desparois** : « Les architectes doivent bien contrôler les coûts, car cet aspect représente une source de mécontentement des clients. Souvent, on s'aperçoit trop tard que le coût d'un projet va excéder le budget prévu. On évite bien des malentendus quand on prend la peine de valider les hypothèses dès le départ. Les architectes connaissent cet ouvrage, ils l'ont vu lors de l'examen. Ils doivent avoir le réflexe de le consulter au bon moment. »



Bibliothèque de Stuttgart,
YI architects
Photo : Max Langelott

Architectes de l'étranger L'OAQ en vidéo

Cet automne, les bureaux de l'OAQ ont servi de décor au tournage d'une douzaine de capsules vidéo présentant les bases de la pratique de l'architecture au Québec. Bien qu'elles soient destinées en priorité aux architectes de l'étranger qui souhaitent adhérer à l'OAQ, ces capsules intéresseront aussi les membres.

Les thèmes traités sont :

- le Code de déontologie de l'architecte;
- la pratique professionnelle – admission à l'Ordre, inspection professionnelle, formes juridiques des bureaux d'architectes, etc.;
- la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes.



La réalisatrice Delphine Piperni et la présidente de l'OAQ, Nathalie Dion

D'une durée de 10 à 35 minutes et en français seulement, ces vidéos seront accessibles sous peu sur le site de l'Ordre. Elles ont pu être réalisées grâce à une subvention du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

CANADA- EUROPE

Dans la foulée de l'accord de reconnaissance mutuelle Canada-Europe, l'OAQ a été mandaté par le Regroupement des ordres d'architectes canadiens pour produire une dizaine d'heures de contenu vidéo destiné aux architectes européens qui souhaitent pratiquer au Canada.

Réglementation du bâtiment, conditions climatiques et séismiques ainsi que relations avec les autorités compétentes sont au programme.

Actuellement en postproduction, ces vidéos seront diffusées sur un nouveau site Web, où les candidats pourront les visionner en français ou en anglais.



L'INDÉPENDANCE* FAIT NOTRE FORCE!

Chaque jour, nous guidons un grand nombre d'architectes vers le meilleur choix de placements et de produits financiers en fonction de leurs objectifs, et ce, en toute impartialité.

**NOUS TRAVAILLONS À FAIRE FRUCTIFIER
VOTRE PATRIMOINE. POINT À LA LIGNE.**

1 844 866-7257 / fprofessionnels.com



Association
des Architectes
en pratique privée
du Québec

Actionnaire de
Financière des professionnels
depuis 1986



* Créée par des médecins spécialistes et gérée par cinq associations actionnaires, Financière des professionnels est la seule société indépendante d'une institution bancaire.

Plan de continuité des affaires

BIEN RÉAGIR EN CAS D'URGENCE

Imaginez un instant qu'un incendie détruit votre bureau. Ou qu'un de vos employés clés s'absente plusieurs semaines sans préavis. Qu'advierait-il des activités de votre entreprise? Comment le fonctionnement normal serait-il rétabli? Avoir un plan de continuité des affaires peut vous aider à rester en contrôle si vous êtes patron d'un bureau, particulièrement si vous pratiquez seul.

Maude Hallé Saint-Cyr et Cathy Beauséjour*

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES?

Un plan de continuité des affaires (PCA) est un plan d'action préétabli qui sert de guide en cas d'interruption des services d'une firme ou d'absence prolongée d'un de ses patrons ou d'un de ses employés. Ayant pour objectif la reprise rapide des activités, il décrit en détail les actes à poser et les personnes à contacter dans différentes situations.

QUAND ÉTABLIR VOTRE PCA?

Tous les bureaux d'architectes, petits ou grands, ont avantage à se doter d'un PCA. On peut l'établir lors de la sélection d'un cessionnaire de dossiers ou lors de l'élaboration d'un plan de succession (voir « Pour la suite des choses », *Esquisses*, volume 28, n° 4).



QUE CONTIENT LE PCA ?

Le PCA comporte deux parties. La première décrit les protocoles à déployer en situation d'urgence. La seconde énumère les tâches à effectuer régulièrement et les activités de formation à offrir au personnel afin que tous les éléments nécessaires à l'application des protocoles soient accessibles et à jour en cas d'urgence.

Protocoles d'urgence

La planification en cas d'urgence devrait inclure entre autres des protocoles relatifs :

- à la récupération des données;
- aux communications avec les clients et les autres parties prenantes;
- aux communications avec les consultants externes (fournisseurs, comptable, banque, assureur, etc.);
- à l'attribution ou à la redistribution des tâches habituellement effectuées par la personne absente;
- à la réorganisation temporaire des rôles au sein du bureau;
- à la possibilité de recourir au télétravail sur une période prolongée.

Situations

Dans son guide en ligne destiné aux petites et moyennes entreprises, le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec propose de prévoir les actions à mettre en place dans les situations suivantes :

- Perte d'accès au lieu d'affaires/perte de l'emplacement
- Perte des systèmes informatiques et de communication (équipements, applications, téléphones, etc.)
- Absentéisme anormal ou perte d'employés clés
- Interruption des services d'un partenaire d'affaires clé (fournisseur et sous-traitant)
- Perte de ressources essentielles tels équipements, outils ou services clés

Protocoles de préparation

Pour que le PCA puisse être déployé rapidement en cas d'urgence, certains éléments doivent être établis à l'avance, notamment :

- La formation des équipes d'intervention (gestion de crise, dépannage informatique, pigistes en mesure de remplacer les employés absents, etc.)
- Les listes de fournisseurs
- L'emplacement des documents papier et numériques nécessaires pour différentes situations d'urgence
- Le protocole de sauvegarde informatique habituelle
- Des ébauches de communiqués et de courriels à transmettre aux parties prenantes

PERSONNES RESPONSABLES

Afin d'assurer un déploiement rapide des protocoles d'urgence, une équipe d'intervention devrait être constituée parmi les employés de la firme et inclure le ou les concepteurs du PCA.

Si vous exercez en solo, vous devriez désigner un gardien provisoire qui prendra la responsabilité de vos dossiers en cas de cessation d'exercice temporaire. Il faut noter que cette fonction diffère de celle du cessionnaire de dossiers, qui, lui, reprend les dossiers d'un architecte de façon permanente quand ce dernier cesse définitivement d'exercer.

UN PLAN ADAPTÉ À VOTRE PROFESSION

La préparation de votre PCA devrait préciser l'information à transmettre à votre ordre professionnel en situation d'urgence. Consultez le Règlement sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des architectes du Québec pour connaître l'ensemble de vos obligations à cet égard.

Bien que personne ne souhaite avoir à déployer un PCA, il est rassurant d'en avoir un à portée de main pour faire face aux situations imprévues. De quoi favoriser de bonnes nuits de sommeil! ☺

** Respectivement inspectrice et conseillère aux communications à l'OAQ.*

Ressources :

Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, « Comment élaborer un plan de continuité des activités » [economie.gouv.qc.ca].

Banque de développement du Canada, « 8 étapes pour planifier votre réponse aux urgences et catastrophes » [badc.ca].

Explications sur le plan de succession dans le Manuel canadien de pratique de l'architecture, chapitre 2.1.2, « Planification de la succession », p. 1 [oaq.com, espace réservé].

Règlement sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des architectes du Québec [oaq.com].



Photo: rawpixel, Unsplash

Documenter ses projets

LAISSER UNE TRACE

Courriels, textos, conversations téléphoniques... Quelles traces de vos communications conservez-vous pour un projet? Faire preuve de rigueur dans ce domaine peut vous aider à désamorcer des conflits et à éviter des litiges.

Maude Hallé Saint-Cyr*

Sur un chantier, un client vous fait remarquer que la couleur d'un matériau installé n'est pas celle qu'il avait choisie. Vous êtes pourtant certain qu'elle correspond à son choix final. Heureusement, vous en avez gardé une trace écrite et vous l'avez classée de manière à la retrouver facilement. Vous êtes donc en mesure de démontrer hors de tout doute que vous n'avez pas commis d'erreur... Non? Ce qui suit pourrait vous éclairer.

Bien documenter ses projets peut sembler évident. Pourtant, lors de l'inspection, on note souvent que les architectes négligent cet aspect de la pratique. Prévoir du temps dans votre horaire pour consigner l'information vous rendra plus efficace si un conflit vous oblige à replonger dans un projet archivé. Voici quelques balises.

Payant d'être « ramasseur »

L'article 2.01 du Règlement sur la tenue des dossiers, du registre et des bureaux des architectes indique les éléments obligatoires à inclure dans un dossier d'architecture.

Puisque l'architecte est tenu d'avoir une connaissance suffisante des faits et d'être raisonnablement certain d'une solution préconisée (Code de déontologie, article 16), il doit entre autres s'assurer de conserver la documentation qui a mené aux choix architecturaux au cours du projet, par exemple les fiches techniques, les communications avec les représentants en matériaux, le choix du client, les demandes de changement, les approbations d'équivalence, etc. Dans cette optique, le règlement cité ci-dessus stipule que le dossier d'un projet d'architecture doit aussi comprendre « la copie de tout échange de correspondance ». Voici quelques recommandations à cet égard.

• Contrat

L'élément de communication le plus crucial à conserver dans un dossier est le contrat conclu avec le client. En cas de conflit, ce sera le premier élément consulté, rappelle Marie-Pierre Bédard, analyste au Fonds des architectes. Il est recommandé de conserver en plus tous les échanges avec le client au sujet de cette entente. Une entente bien conçue et bien détaillée permet d'éviter de multiples pourparlers en cours de projet.

• Courriels

Lorsque, avec le client, vous prenez une décision ayant un impact sur le projet, il est crucial de lui transmettre une confirmation par écrit afin de conserver une trace au dossier, rappelle Marie-Pierre Bédard. Établissez un protocole pour que vos courriels soient accessibles à vos collègues en cas d'absence prolongée de votre part. Au lieu de multiplier les courriels avec copies conformes, créez des boîtes de courriel partagées par les membres de votre équipe de projet. Tout le monde connaîtra ainsi les derniers développements en temps réel. Une fois le mandat terminé, assurez-vous que les courriels sont archivés dans le dossier du projet afin qu'il soit facile de les retrouver.

• Textos

Comme les textos ne constituent pas un mode de transmission officiel, il est préférable d'établir un protocole de communication par courriel. Toutefois, si vous souhaitez archiver vos textos, il existe des logiciels qui permettent de le faire.

Selon Carl Laplante, technicien informatique chez Code 3, les propriétaires d'iPhone peuvent effectuer des sauvegardes simples avec iTunes. Quant aux utilisateurs d'Android, ils ont la possibilité de relier les messages envoyés de leur téléphone à leur compte Gmail avec l'application SMS Backup & Restore. Les textos s'ajoutent ainsi à leur boîte courriel, où ils sont marqués d'une étiquette. D'autres logiciels payants, comme iMazing, présentent des options de sauvegarde plus variées et des solutions pour entreprises.

• Conversations

Une conversation ne laisse pas de traces. Par contre, vous pouvez prendre des notes, à la main ou sur votre ordinateur, à titre de références personnelles. Ces notes vous serviront de repères en cas de discussion sur les événements passés – changements d'idée du client, doutes quant à la facturation, questions sur les choix de matériaux au chantier –, pourvu qu'elles soient dûment nommées et datées.

Certains bureaux utilisent un système de prise de notes standardisé, par exemple sous la forme d'un chiffrier qui permet de classer les données par intervenant contacté : le client, l'entrepreneur, la ville, les fournisseurs, les ingénieurs et les autres parties prenantes. Il est judicieux de placer ce fichier de notes dans le dossier informatique du projet afin que tous les employés concernés y aient accès.

• Procès-verbaux

Même sous une forme sommaire, les procès-verbaux sont une bonne façon de colliger les décisions prises en groupe et de s'assurer que toutes les parties prenantes sont sur la même longueur d'onde. L'aide-mémoire « Préparation d'une réunion » à la section 2.1.6 du Manuel canadien de pratique de l'architecture peut vous aider à planifier vos rencontres.

• Échanges de plans

Toutes les versions de plans transmises entre les parties prenantes devraient être conservées. Cela inclut les plans pour coordination avec les ingénieurs, le client, la ville, l'entrepreneur et les pigistes. Si vous utilisez un site de partage FTP ou nuagique, assurez-vous de prévoir des sauvegardes régulières pour ne pas perdre d'information.

• Numérisation

Un système de classement peut être entièrement informatisé si vous numérisez les originaux papier. Pour plus d'information, consultez le *Guide des bonnes pratiques de numérisation des documents* accessible sur le site de l'OAQ. Pour les documents que vous signez numériquement, il est recommandé d'utiliser un logiciel doté d'une fonction de chiffrement afin d'éviter toute contrefaçon. (voir « Sceau et signature : Mode d'emploi », *Esquisses*, vol. 29, n° 3)

• Consigner le temps passé à chaque tâche

Une saisie rigoureuse des heures travaillées peut aider à retracer la chronologie d'un projet en cas de conflit. Des logiciels comme Harvest ou Senomix vous permettent de faire des recherches dans les heures consacrées à un projet afin de démontrer à votre client les démarches que vous avez effectuées. Dans la facture transmise au client, il est utile de préciser la nature des tâches correspondant aux heures travaillées. En cas de conflit, cette trace écrite servira de base de discussion.

L'architecte Luc Gélinas, qui travaille surtout dans le secteur résidentiel, confirme que la facturation est un sujet sensible, particulièrement avec les clients néophytes. Il recommande de se mettre à la place du client avant de lui envoyer une facture afin de prévoir sa réaction. Pour désamorcer les malentendus, la facture doit être claire, détaillée, en lien avec l'offre de services et ne doit contenir aucune erreur (Code de déontologie, article 55).

Il y a toujours des imprévus dans un projet, mais intégrer ces bonnes habitudes dans l'organisation de votre bureau vous permettra de les gérer plus sereinement. ☺

* Maude Hallé Saint-Cyr est inspectrice à l'OAQ.

Formation continue

Programme hiver-printemps 2019

Des activités de formation conçues spécialement pour les architectes

CONTEXTE JURIDIQUE DE LA PRATIQUE ET GESTION DE BUREAU

Obligatoire pour les nouveaux architectes, ce cours permet de connaître les règles applicables au contexte juridique de la profession.

Formateur: Samuel Massicotte, avocat

■ À MONTRÉAL

Les 14 et 15 février, de 8 h 30 à 16 h 30

Les 13 et 14 mars, de 8 h 30 à 16 h 30

■ À QUÉBEC

Les 11 et 12 avril, de 8 h 30 à 16 h 30

■ EN CLASSE VIRTUELLE

Les 6, 7, 13, 14 juin, de 8 h 30 à 12 h

LA SURVEILLANCE DES CHANTIERS

À l'aide d'études de cas, ce cours traite des techniques de surveillance des chantiers et des problèmes les plus courants auxquels doivent faire face les architectes.

Formateur: Gaétan Ouellette, architecte

■ À MONTRÉAL

Le 8 février, de 8 h 30 à 16 h 30

■ À SAINT-HYACINTHE

Le 10 mai, de 8 h 30 à 16 h 30

L'ARCHITECTE CONCEVANT OU TRANSFORMANT DE PETITS BÂTIMENTS

NOUVEAU

Des outils de gestion concrets pour le suivi du coût de construction, la relation avec le client néophyte et le lien avec les autorités compétentes. Le cours comprend également une révision de la réglementation applicable, dont la partie 10 du CCQ.

Formateur: Luc Gélinas, architecte

■ À MONTRÉAL

Les 4, 5 et 12 avril, de 8 h 30 à 16 h 30

LE DÉTAIL ET L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Bien identifier les détails et développer des mécanismes d'analyse pour anticiper les problèmes potentiels de l'enveloppe.

Formateur: Richard Trempe, architecte

Lieu et horaire à confirmer

LA TRILOGIE DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Une approche complète pour concevoir et mesurer la performance de l'enveloppe et en contrôler la qualité. Comprend une journée en usine et des démonstrations techniques.

Formateurs: Richard Trempe, architecte,

et Samuel Massicotte, avocat

Lieu et horaire à confirmer

RÉGLEMENTATION DU BÂTIMENT

Un cours de 35 heures visant à transmettre aux participants une méthode d'analyse efficace des exigences du Code de construction, Chapitre 1, Bâtiment.

Formateur: Ovidiu Maier, ingénieur

■ À MONTRÉAL

Les 2, 3, 9, 10 et 16 mai, de 8 h 30 à 16 h 30

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE AU QUÉBEC: PRÉPARATION, APPROBATION ET CONDUITE DES CONCOURS

Pour le gestionnaire de projet, le représentant de donneur d'ouvrage, l'organisateur de concours, le membre de jury ou l'architecte qui s'intéresse aux concours. Formation obligatoire pour toute personne aspirant à devenir conseiller professionnel ou analyste de concours reconnu par l'OAQ.

Formateur: Jacques White, architecte

■ À QUÉBEC

Les 30 et 31 mai, de 8 h 30 à 16 h 30

D'autres activités de formation à venir! Consultez le calendrier en ligne: oaq.com/calendrier.

Pour obtenir des renseignements et faire des suggestions: formation.continue@oaq.com



ALIMEX

EXPERTS-CONSEILS EN RESTAURATION
ET SERVICES ALIMENTAIRES

- Blocage d'espace et estimation du budget
- Planification et conception
- Plans des points de raccords aux services
- Solutions sur mesure

4425 Rue d'Iberville, Montréal, QC, H2H 2L7
514 522-5700 • 1 800 361-8953 • www.alimex.ca



Petits mandats résidentiels

PAS TOUJOURS SIMPLES!

Certains mandats ont beau être modestes, ils peuvent devenir corsés si on brûle des étapes.

Marie-Pierre Bédard*

La conception ou la rénovation de petits bâtiments résidentiels est fréquente dans la pratique de plusieurs architectes. Certains s'en font même une spécialité. Ces mandats comportent toutefois certains enjeux en matière de responsabilité. Réflexions inspirées de cas... pas si simples.

Le contrat – en tout temps!

Nous ne le dirons jamais assez: la conclusion d'un contrat avec le client est essentielle. C'est ce document qui établira la portée et les limites de vos interventions. Avant de le faire signer par le client, prenez le temps de discuter avec lui de votre rôle à titre d'architecte. Expliquez-lui le déroulement d'un chantier. Exposez les différences entre des plans pour permis et des plans pour construction. Dans un projet de conception ou de rénovation résidentielle, le client est la plupart du temps néophyte.

Assurez-vous également de gérer ses attentes. Informez-le rapidement si ses demandes ne sont pas réalistes en fonction de son budget. Dites-lui que le coût des travaux ne sera confirmé qu'une fois les soumissions obtenues des entrepreneurs. Discutez des avantages de vous confier un mandat de surveillance des travaux, ainsi que des conséquences de ne pas le faire. Expliquez à votre client qu'il vous sera difficile d'intervenir au moment du chantier en l'absence d'un tel mandat. Soyez clair, ferme et documentez vos discussions par écrit.

Démarches préliminaires

Votre client désire abattre un mur? Il rêve d'un mur rideau donnant sur la terrasse arrière? Avant de traduire ces belles idées en plan, des

vérifications s'imposent. Prenez le temps de vous familiariser avec la réglementation municipale et les autres dispositions légales applicables.

Est-ce que le projet doit être accepté par un comité consultatif d'urbanisme (CCU)? Votre client comprend-il ce que cela implique? Qui paiera pour des modifications au plan si le CCU refuse le projet? Plusieurs réclamations reposent sur l'incompréhension qu'a le client de ces étapes préliminaires à la construction. Surtout, ne faites pas de promesses quant aux décisions du CCU.

Ce genre de projets suscitent souvent des discussions quant à la nécessité de confier un mandat à un ingénieur. À titre d'architecte, il ne vous revient pas de décider si un mur est porteur ou si la structure existante pourra supporter les charges de l'agrandissement souhaité par le client. Documentez vos recommandations à cet égard et faites-le dès le départ.

De plus, un relevé de mesures en bonne et due forme permet d'éviter bien des problèmes. De grâce, refusez de fonder vos plans sur des mesures prises par un client qui voudrait économiser sur vos honoraires.

Niveau de détail des plans et des devis

Dans le domaine résidentiel, le Fonds a constaté que l'insuffisance des détails figurant aux plans est un reproche fréquemment adressé aux architectes. Le marché étant ce qu'il est, il est vrai que les honoraires sont souvent peu élevés pour ce genre de contrat. Par contre, les honoraires insuffisants ne sauraient justifier des omissions aux plans!

Il vous revient, à titre de professionnel, de vous assurer que vos plans sont suffisamment détaillés pour permettre la construction (ou la rénovation) de l'immeuble et, surtout, qu'ils sont conformes aux codes et normes en vigueur.

En ce qui a trait au devis, ce dernier figure habituellement aux plans. Assurez-vous qu'il comporte des notes suffisantes et précises, notamment quant aux mesures à confirmer au chantier par l'entrepreneur avant la construction et avant la commande des matériaux.

Relation avec l'entrepreneur

Si l'entrepreneur a déjà été choisi par le client au moment de la conception, il pourrait être utile d'entrer rapidement en contact avec lui. Il ne faut pas sous-estimer l'importance des bonnes relations au chantier.

Rappelons que si vous n'avez pas de mandat de surveillance, l'entrepreneur sera le seul intervenant en contact avec votre client lors de la réalisation des travaux. Avant le début du chantier, organisez une rencontre avec l'entrepreneur et le client pour discuter des plans et du devis. Assurez-vous que l'entrepreneur a pris connaissance des détails de vos plans et répondez à ses questions. Fournissez-lui des précisions si nécessaire. Cette rencontre permet souvent d'éviter des commentaires du genre « C'est l'architecte qui s'est trompé! », ce qui sème le doute chez le client.

Soyez prudent si vous recommandez un entrepreneur que vous connaissez. Le client pourrait tenter de vous tenir responsable de sa mauvaise performance.

En conclusion, gardez en tête que vos interventions auront un impact dans la vie quotidienne d'un client ou d'une famille. Prenez donc le temps d'écouter les besoins exprimés et de donner les conseils appropriés. Petit projet... deviendra grand! 🗨️

**Avocate, Marie-Pierre Bédard est analyste et responsable de la prévention au Fonds des architectes*

LA MM6125®, LE MEILLEUR CHOIX POUR VOTRE PROJET ET POUR L'ENVIRONNEMENT !



MEMBRANES
EN ROULEAU

MANUFACTURÉ AU QUÉBEC	✓	?
40% ET PLUS DE CONTENU RECYCLÉ POST CONSOMMATION	✓	?
45 ANS ET PLUS DE DURÉE DE VIE ÉPROUVÉE	✓	?
SYSTÈME D'ASSEMBLAGE COMPLET DISPONIBLE ET GARANTI	✓	?
MEMBRANE MONOLITHIQUE	✓	?
EFFICACITÉ DÉMONTRÉE, ÉTABLIE ET INDISCUTABLE	✓	?
SUPPORT TECHNIQUE COMPÉTENT ET DISPONIBLE	✓	?



DENIS GINGRAS
DIRECTEUR DES VENTES
QUÉBEC, OTTAWA, MARITIMES
CELLULAIRE: 514.262.4978



DANIEL DROUIN
SOUTIEN TECHNIQUE SR.
CELLULAIRE: 514.299.5045



MARJOLAINE AUGER, agr.
CONSEILLÈRE, TOITURES VÉGÉTALES
CELLULAIRE: 514.983.6125

* DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP) DISPONIBLE



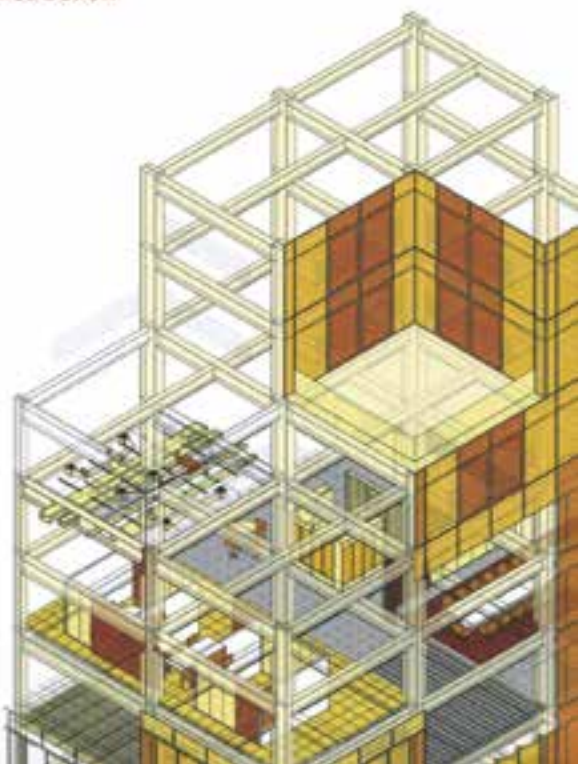
10951 PARKWAY, ANJOU, QC H1J 1S1
WWW.HYDROTECHMEMBRANE.CA

T. 514.353.6000 | F. 514.353.6649

Déconstruction et réemploi

Comment faire circuler les éléments de construction

Michaël Ghyoot
Lionel Devlieger
Lionel Billiet
André Warnier
Rotor



DÉCONSTRUCTION ET RÉEMPLOI : COMMENT FAIRE CIRCULER LES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION

Michaël Ghyoot, Lionel Devlieger, Lionel Billiet et André Warnier

Déboulonner les mythes, c'est ce que fait cet ouvrage qui traite de la question du réemploi des matériaux sous tous ses angles : historique, écologique, économique, technique, logistique et esthétique. Bien sûr, trouver une deuxième vie aux composantes des bâtiments désuets s'impose à l'heure de la décarbonisation et de l'économie circulaire. Mais cela représente tout un défi, que les auteurs abordent avec une bonne dose de réalisme. Pareille entreprise nécessite un travail minutieux pour démonter, nettoyer, documenter, entreposer, revendre et remettre en œuvre des éléments hétérogènes, parfois inattendus, et dont la seconde vie a rarement été prévue au départ. Il reste que cela s'est fait à d'autres époques et avec beaucoup moins de moyens qu'aujourd'hui. On ne peut que saluer cette analyse fine et limpide agrémentée d'un foisonnement d'illustrations, d'exemples et d'anecdotes.

■ Presses polytechniques et universitaires romandes, 2018, 336 pages

LES ÉCOLES QU'IL NOUS FAUT

Marc-André Carignan

Cri du cœur pour la qualité des écoles, cet ouvrage est également un instantané de l'état actuel des établissements scolaires québécois. Déficit d'entretien, aménagement désuet, surpopulation : nos enfants évoluent pour la plupart dans des milieux de vie peu enviables, déplore l'auteur, qui est aussi chroniqueur spécialisé en architecture et en design urbain. Si d'autres ont fait ce constat avant lui, peu ont tenté comme il le fait d'exposer les problèmes en donnant la parole à l'ensemble des acteurs concernés : politiciens, enseignants, chercheurs, architectes, élèves, etc. La grande qualité de cet ouvrage réside également dans les nombreux exemples d'ici et d'ailleurs qu'il présente pour nous faire rêver aux lieux stimulants que nos écoles pourraient devenir. Bref, une critique constructive.

■ Multimondes, 233 pages, 2018

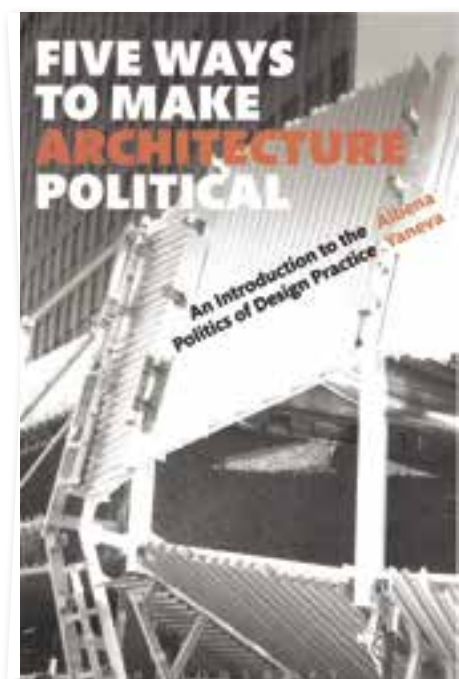


FIVE WAYS TO MAKE ARCHITECTURE POLITICAL

Albena Yaneva

Avec cet ouvrage, la professeure Albena Yaneva se lance le défi d'offrir une réflexion nouvelle sur l'aspect politique de l'architecture. Elle débute par un tour d'horizon des idées reçues sur le sujet, incluant : « Les architectes sont les agents du pouvoir » et « Certains types de bâtiments incarnent des idées politiques ». Les chapitres suivants sont consacrés à la visite de divers bâtiments, depuis le campus de l'Université de Manchester, où elle travaille, jusqu'à un théâtre moscovite. L'auteure examine ensuite le processus artistique de plusieurs architectes connus afin de tisser sa propre réflexion. Cet ouvrage hautement théorique plaira aux férus d'idées abstraites sur la nature de l'architecture et son influence sur la vie humaine.

■ Bloomsbury Academic, 2017, 185 pages



ÎLOTS URBAINS : À QUI L'AVENIR DE LA VILLE ? Magazine Liberté

Ce dossier paru plus tôt cette année conteste la vision fantasmée de la ville de demain qui sert à vendre aux citoyens des transformations urbaines toujours plus rapides, à grands coups de marketing immobilier et politique. On rit jaune devant quelques exemples concrets tout proches, car l'esprit critique est évidemment au rendez-vous. La lecture permet de remettre la situation en perspective, de débusquer les contradictions et les idéologies à l'œuvre dans le renouveau des quartiers, et de faire des liens. Le lien est d'ailleurs au cœur de la réflexion : la ville n'est-elle pas le creuset des rencontres, des échanges et de la socialisation, dès lors ce qui permet de créer des communautés et du collectif? Au fond, nous rappelle-t-on, les enjeux qui touchent l'espace urbain – qui se développe souvent naturellement et sur le long terme – sont complexes. Les interventions et tentatives de planification gagneraient donc à être accompagnées d'une dose d'humilité.

■ Liberté, n° 320 (juin 2018), 86 pages



Pour s'enrichir de la communauté architecturale d'**ici** depuis 2006

www.kollectif.net



Partenaires



ESQUISSES
Le magazine de l'Ordre des architectes du Québec

INDEX
DESIGN

RAIC | IRAC
Architecture Canada

Commanditaires

Contech
BÂTIMENT
Pour enrichir votre expertise et votre réseau de contacts



INTERDISCIPLINAIRE
DESIGN

edp
éclairage | contrôle

v2com
newswire

LE CHANTIER

Fabien Grolleau et Clément C. Fabre

Cette BD suit les déboires de Flora, jeune architecte débarquant dans une prestigieuse firme d'architecture du sud de la France, qui se voit confier un enthousiasmant projet de maison luxueuse dans un site surplombant la mer. La voici cependant vite confrontée aux désirs de clients capricieux lors de la conception, à l'ambiance survoltée du bureau dirigé par un patron excentrique, puis aux aléas du chantier. Elle apprendra « à la dure » la gestion des imprévus, mais surtout celle des relations humaines. Le ton est drôle, le rythme est rapide et les dessins sont dynamiques. L'exagération accentue l'absurdité des situations, mais montre surtout concrètement le travail de l'architecte et sa plus-value. Un outil pédagogique, avec de subtiles références aux édifices mythiques de l'histoire architecturale.

■ Marabout, 2018, 124 pages



Anthony Authié BASTON DE REGARDS

Parenthèses

Vadim a 24 ans. Il est diplômé depuis quatre mois. Il vit sa première expérience d'architecte dans une grande agence parisienne. Lui aussi, il veut pouvoir se lever dans un bain de paillettes et porter des chemises Alexander McQueen. Il veut qu'on écrive des papiers sur son travail, mais surtout, sur lui. Mais en attendant, tous les matins, il pose ses fesses sur une chaise de bureau en plastique et ses yeux se placent sur son PC Windows XP. Bien loin du Mac, 27 pouces du créa en vogue. Sans autre filtre que son regard de jeune architecte ambitieux, il observe ses collègues — Cristèle, Lucien, Ludvine, Fred, Patrice, Scary —, leurs rapports à la création et à la construction, mais aussi leurs habitudes, leurs travers, leurs crises d'ego et leurs relations tumultueuses.

03 : 00
04 : 00
05 : 00
06 : 00
07 : 00
08 : 00
09 : 00
10 : 00
11 : 00
12 : 00
13 : 00
14 : 00
15 : 00
16 : 00
17 : 00
18 : 00
19 : 00
20 : 00

BASTON DE REGARDS

Anthony Authié

« L'œuvre est la représentation parfaite de l'état des architectes en France – nihiliste et dépressif. » Cet extrait résume bien l'esprit de ce court roman. Le personnage principal Vadim, jeune diplômé en architecture, « a les dents qui rayent le plancher », comme on dit en France ! Autrement dit, il est ambitieux et il a justement décroché un poste dans une grande agence parisienne, où il exécute pour le moment des détails de construction et vérifie l'ennuyeuse documentation destinée aux entrepreneurs tout en rêvant de gloire et de paillettes. On le suit pendant 24 heures, croisant ses collègues tous un peu frustrés, aigris ou belliqueux. Outre le regard cynique porté sur un certain milieu de travail, l'intérêt réside dans le réalisme dont témoignent le jargon familier, la terminologie et les références (expliqués en fin d'ouvrage).

■ Parenthèses, 2018, 130 pages



ERCO

Montréal: 514.270.3552

Québec: 418.262.0298

LumiGroup
Éclairage & Contrôle

À venir dans

ESQUISSES



Photo: U.S. Geological Survey

Résilience climatique

Inondations, tornades, feux de forêt... La fréquence accrue des événements climatiques extrêmes met nos bâtiments et nos villes à l'épreuve. Notre prochain dossier explorera les moyens de les rendre plus résilients face à la force destructrice des éléments.

› Parution: printemps 2019

aussi

Vos idées pour Esquisses

Un sujet lié à l'architecture mériterait notre attention? Vous avez une question pour la section *Aide à la pratique*? Notre équipe est à l'écoute de vos suggestions en vue de planifier les prochains numéros du magazine.

› Écrivez-nous à esquisses@oaq.com.

Courrier des lecteurs

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles ou vous adresser aux membres de l'OAQ dans une lettre ouverte? Notre courrier des lecteurs vous offre une tribune.

› Envoyez vos textes à esquisses@oaq.com.
(Longueur maximale: 500 mots)



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Le 24 avril 2018
Turgeon, Martin

Le 12 août 2018
Harvey, Nicolas

Le 14 août 2018
Hébert, Philippe
Toutant, Virginie

Le 18 août 2018
Montreuil Jean-Pois, Christelle

Le 27 août 2018
Naciri, Nisrine

Le 30 août 2018
Renaud, Vincent

Le 3 septembre 2018
Sévigny, Hugo

Le 4 septembre 2018
Plamondon, Marie-Pier

Le 18 septembre 2018
Daffa, Michel

Le 26 septembre 2018
Lafortune, Jean-Michel

Le 27 septembre 2018
Martin, Karine Ying

Le 28 septembre 2018
Canuel, Sarah-Eve

Le 1^{er} octobre 2018
Soobrayen, Arounen

Le 15 octobre 2018
Ikhlassi, Nissan

DÉMISSION

Le 24 septembre 2018
Landry, Kim

DÉPARTS À LA RETRAITE

Le 15 août 2018
Major, André

Le 1^{er} septembre 2018
Guy, Claude

Le 14 septembre 2018
Bourgeois, Michel

Le 26 septembre 2018
Macé, François-René

Le 28 septembre 2018
Savard, Guillaume

DÉCÈS

Le 18 août 2018
Bonin, Marie-Josée

Le 6 septembre 2018
Lavoie, Patrick

RADIATIONS

Le 1^{er} septembre 2018
Reeves, Jacques

Le 17 octobre 2018
Beinhaker, Philip H.
Fischer, Karl
Isnardi, Marie
Koenka, David
Muir, Eden Greig

DÉCISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Le 21 septembre 2018
Davis, Jan Malcolm

Pour obtenir plus de renseignements sur les décisions, consultez le citoyens.sqquij.qc.ca.

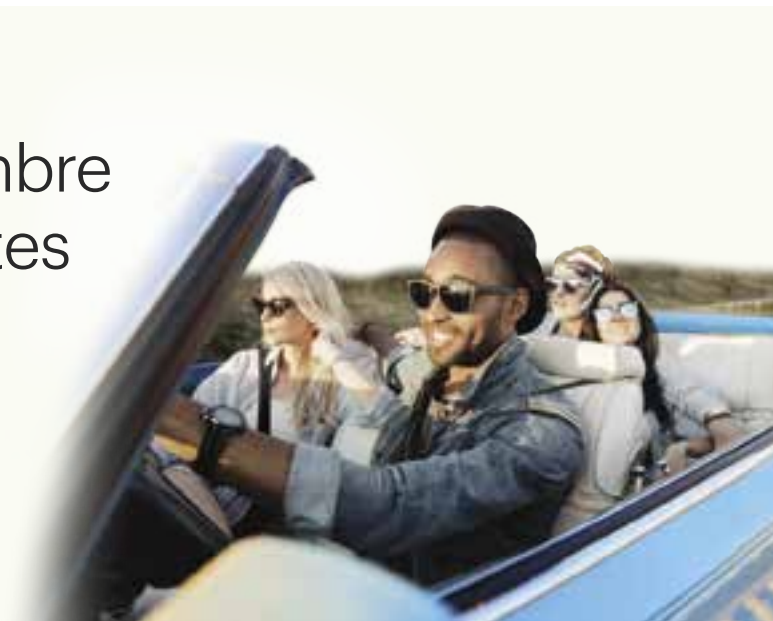
LA GAMME DE PLINTHES ARCHITECTURALES

FABRICATION EN EXTRUSION D'ALUMINIUM POUR UN LOOK UNIQUE ET FRAPPANT
UNE FAMILLE COMPLÈTE POUR TOUS LES STYLES
INSTALLATION PERSONNALISABLE – FAUSSES SECTIONS, PIÉDESTAUX ET DOS FINIS
CONÇUE ET FABRIQUÉE AU QUÉBEC



Un avantage profitable pour vous comme membre de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ).

Obtenez des tarifs préférentiels et une protection qui répond à vos besoins.



Vous économisez grâce à des tarifs d'assurance préférentiels.

Profitez des avantages offerts aux membres.

Vous avez accès au programme TD Assurance Meloche Monnex. Ainsi, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur une vaste gamme de protections d'assurance habitation pour propriétaire, copropriétaire et locataire et auto personnalisables selon vos besoins.

Depuis plus de 65 ans, TD Assurance aide les Canadiens à trouver des solutions d'assurance de qualité.

Ayez l'assurance que votre protection répond à vos besoins. Obtenez une soumission maintenant.

Recommandé par



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

PROPRIÉTÉ | COPROPRIÉTÉ | AUTO | VOYAGE

► Obtenez une soumission et économisez!
Appelez au **1-866-269-1371**
ou visitez **tdassurance.com/oaq**

